

Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne



Photo Henri Manuel

Quand vous rentrerez dans vos foyers, quand vous retrouverez vos parents, vos femmes, vos enfants, si heureux et si fiers, vous vous souviendrez, et jusqu'à la fin de votre vie, de la Grande Guerre, où par quatre années de souffrances et d'héroïsme, vous avez sauvé la France. Vous vous rappellerez les bons camarades tombés ou mutilés, vous vous rappellerez surtout la fraternelle union des enfants de la France autour du Drapeau...

11 Novembre 1918.

GOURAUD.

Toujours fidèles au Souvenir.

Gouraud

Discours prononcé par le Général GOURAUD à l'Assemblée Générale du 8 Février 1930

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous avez entendu le compte rendu du rapport moral que vous a lu notre ami Chezél. Je ne doute pas, comme l'ont montré les mains qui se sont levées unanimement, qu'il a été approuvé.

Le monument terminé, il y avait deux solutions, et même trois.

On pouvait, soit le passer au Département, qui en aurait eu la garde et l'entretien, soit le donner au Souvenir Français, magnifique association que vous connaissez, qui a été formée après la guerre de 1870 pour entretenir les tombes des soldats de cette première guerre et dont l'œuvre s'est singulièrement développée avec les centaines de milliers de tombes de la Grande guerre. Nul ne doute que le Souvenir Français se fut occupé parfaitement de notre Monument. Néanmoins, nous avons pensé que, le Souvenir Français ayant déjà des charges considérables, le monument serait encore mieux soigné, encore mieux entretenu, si l'élite de ceux qui avaient donné leur argent pour le construire, restaient unis dans une association nouvelle du Souvenir, pour rester chargée de l'entretien et du culte, pour tout dire, du monument. C'est cette solution que vous avez adoptée.

A vrai dire, on a plus d'allant — et c'est une chose naturelle et humaine — plus de ténacité, de résolution pour maintenir ce qu'on a fait.

Or, nous avons eu pour le monument de Navarin, des milliers et des milliers de souscripteurs. Savez-vous combien? Plus de 30.000. Et Chezél vous a appris que nous n'avons, à l'heure actuelle, qu'un millier d'adhérents à l'Association du Souvenir. Ce n'est pas beaucoup sur 30.000, pour un monument qui honore tous les morts de Champagne. Vous vous rappelez la liste des numéros des divisions qui sont inscrites sur le socle rouge! Il y en a 200. En estimant l'effectif de la division à 15.000, cela fait 3 millions! 3 millions d'hommes qui ont combattu en Champagne! et qui y ont laissé des morts!

La majorité de nos adhérents se compose des mères, pères, épouses, frères et sœurs; il y a peu d'anciens combattants. Je suis convaincu que ce n'est pas, parce qu'ils ne veulent pas être adhérents, d'autant que les sommes sont légères. On peut être adhérent pour 6 francs. Ce n'est pas qu'ils ne veulent pas, ces anciens combattants, c'est qu'ils ne savent pas, ou qu'ils n'y pensent pas. La vie d'après-guerre est plus dure que celle d'avant-guerre. On a des préoccupations de famille, de métier; d'autres ont une moins bonne excuse; ils s'amuse, ils pensent à autre chose. Je suis convaincu que si on les mettait tous devant l'idée qui nous a réunis, idée qui se résume en ces mots: Fidélité du Souvenir aux Morts, des plus purs héros, de ceux qui ont donné tout leur sang, ils viendraient à nous, les



G. H. MUMM & C^{IE}
SOCIÉTÉ VINICOLE DE CHAMPAGNE, Succ^r
REIMS

CORDON ROUGE
DOUBLE CORDON
CORDON VERT



uns avec 6 francs, les autres avec 20, avec 50 francs, avec 100 francs, suivant leur fortune.

Quel moyen avons-nous de les toucher, de leur faire connaître notre existence et notre but? Je n'en vois pas d'autres que le bulletin dont vous a parlé Chezel.

Ce bulletin a commencé modestement à cause de notre petit nombre. Nous voudrions le rendre plus fréquent; un bulletin semestriel, cela n'existe pas, cela n'a pas de vie, c'est une petite manifestation; on ne le conserve pas.

Lorsqu'il sera trimestriel, alors vraiment la vie lui sera donnée.

Je demande à tous ceux qui sont ici, non seulement de maintenir leur adhésion par une souscription, mais de considérer comme un devoir de faire connaître l'association et les conditions légères de souscription à leurs amis.

Vous savez que les papiers sont nombreux; volontiers on les laisse tomber, on les oublie, on les jette au panier, ils disparaissent. Mais si vous, Mesdames et Messieurs, connaissez des gens patriotes dans le fond du cœur, bien qu'ils soient préoccupés, pris plus ou moins par la vie active ou distraits, soyez certains que si vous leur envoyez vous-même notre bulletin, ils ne refuseront pas.

Je crois aussi qu'il serait bon d'associer dans la même pensée quelques autres délégués régionaux, aux trois noms qui vous ont été lus tout à l'heure, les délégués de Reims, Châlons et Suippes. Ce sont là des délégués régionaux qui ont été choisis dans l'intérêt du pèlerinage annuel : Châlons, Suippes, Reims. Je voudrais arriver à avoir des délégués dans les différentes provinces de France, dans les chefs-lieux de départements, dans les sous-préfectures, partout où il y aura un homme actif, dont le patriotisme est resté vivant et non pas assoupi. Ces délégués régionaux auraient pour tâche de faire connaître notre association parmi leurs relations, dans leur petit cercle — cela va vite quand un mouvement est créé — et en même temps de s'occuper du pèlerinage, lorsque la date en revient.

Le bulletin aura cette année une partie spéciale qui vous donnera le plan des murs recouverts des plaques du Souvenir. La crypte, c'est le sort de toutes les cryptes, n'est pas parfaitement éclairée et il est arrivé que des familles venues à Navarin, repartent déçues de n'avoir pas eu la consolation de retrouver le nom de leur mari, de leur fils, de leur frère, ce nom qu'elles voulaient lire sur la petite plaque qu'elles avaient payée.

M. Chezel va se donner la peine d'établir la reproduction de ces plaques, telles qu'elles sont sur les murs, en réduisant l'inscription au nom lui-même, en supprimant le grade, car les familles n'ont pas besoin du grade pour reconnaître celui qu'elles pleurent, et je crois

qu'avec ces feuilles dans la main au prochain pèlerinage, elles trouveront facilement. On saura par le plan que le nom recherché est, par exemple, le 9^e de la 4^e colonne du mur du fond.

On vous a dit aussi un mot de la proposition que j'ai faite au Touring-Club, qui a à sa tête un homme très actif, M. Edmond Chaix. Je lui ai proposé ce que Chezel vous a lu.

Vous vous rappelez que du haut de la plate-forme on a une vue étendue, non seulement sur les tranchées. Quand le temps est suffisamment clair, on aperçoit : la Main de Massiges, les fonds du côté de Saint-Etienne à Arnes, la Montagne de Reims, le Cornillet, le Mont Blond, le Mont Haut, etc... Montfaucon même.

Il n'est pas possible de mettre une balustrade autour de la plate-forme avec les noms dessus; ce serait disgracieux.

Il est encore impossible de mettre une table d'orientation, parce que la moitié de l'horizon serait cachée par le monument lui-même.

J'ai pensé, et cela a été adopté, à des petites flèches ou caniveaux, suivant ce qu'on pourrait faire avec le ciment armé, qui traceraient sur la plate-forme la direction de Reims par exemple. Je me suis mis en rapport avec le Commandant d'Armes de Châlons qui a choisi un officier qualifié pour faire faire ce travail, à qui je vais envoyer un des vieux plans directeurs. Je soulignerai les points qui me paraissent intéressants à conserver et il me paraît probable qu'avec la bonne volonté du Touring-Club cette installation sera faite lors de notre prochain pèlerinage.

Tout cela : association, son développement, le bulletin, les plaques dans la crypte, les voyages rendus plus intéressants par quelques détails comme ceux que je viens de vous dire, quel en est le but suprême? C'est de maintenir la reconnaissance à nos morts.

Hélas, nos soldats, nos poilus qui avaient été portés aux nues par les journaux pendant la guerre sont retombés sur la terre depuis que leur courage et leur sang nous ont donné la victoire.

Nous voulons réveiller dans les cœurs la reconnaissance à nos morts, particulièrement à ceux qui sont tombés en Champagne. Par là nous servons non seulement leur mémoire sacrée, mais nous maintenons en même temps allumé et vivant le flambeau du patriotisme.

J'ai eu l'occasion de causer récemment avec la femme d'un des officiers du Ministère de la Marine. Cette dame est née Américaine, à San-Francisco. C'est intéressant parce que son témoignage ne peut pas être suspecté d'un patriotisme français trop chauvin. Cette dame a passé trois ou quatre ans à Berlin après la guerre, avec son mari attaché naval. Et elle m'a dit :

— Je suis étonnée de la confiance que beaucoup de Français témoignent dans la volonté pacifique de l'Allemagne. J'ai vécu là-bas, j'ai eu l'occasion par la situation de mon mari de causer avec beaucoup de monde, les Allemands ont un patriotisme vibrant; ils croient à la patrie allemande comme on croit en Dieu. Chez beaucoup d'entre eux, l'esprit de revanche est terrifiant.

Nous ne pouvons nourrir un sentiment de revanche puisque nous sommes vainqueurs; mais nous ne voulons pas être attaqués à nouveau.

Eh bien je crois que se replonger dans les souvenirs de guerre, les revivre en priant pour nos morts demain dans l'Eglise des Invalides, dans six mois devant le monument de Navarin, en songeant à toutes leurs souffrances, tout le courage dont ils ont fait preuve pendant plus de quatre ans, tout cela est fait pour réchauffer dans nos cœurs l'ardent patriotisme qui nous a sauvés pendant la guerre et qu'il est nécessaire de conserver pour ne jamais donner aux voisins la tentation d'attaquer la France à nouveau. (*Applaudissements.*)

DISCOURS

prononcé

le Dimanche 9 Février 1930, en la Chapelle SAINT-LOUIS des INVALIDES,
à la Cérémonie annuelle en l'honneur des Morts du Front de Champagne, par
Monseigneur TISSIER, Evêque de Châlons-sur-Marne.

Monsieur le Gouverneur,
Messieurs les Ambassadeurs,
Messieurs les Généraux,

Cette pieuse cérémonie célébrée en votre présence et sous vos auspices, à la mémoire des glorieux morts du front de Champagne, est éloquente et émouvante sans discours. Et votre foule pressée, Mesdames et Messieurs, qui représente si bien la France dans la communion intime de toutes ses conditions sociales, comme aussi ces magnifiques chants funèbres qui prêtent, en ce décor séculaire, une voix vraiment nationale à tous

les sentiments fiers et douloureux qui nous animent, lui donnent un caractère de grandeur incomparable.

On a voulu par une pensée délicate, dont je sens tout le prix, que l'Evêque plus spécialement chargé de garder l'ossuaire monumental de Navarin, qu'il a béni, vint ajouter à l'encens qui brûle ici autour du cénotaphe symbolique comme un parfum local des souvenirs qui flottent là-bas sur le bled de la plaine déserte et dans la forêt infinie des tombes. M'étant penché depuis dix ans passés sur presque toutes, j'y ai cueilli pour l'effeuiller devant vous une gerbe d'homages pleine d'enseignement, je crois. Car ce ne sont

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL 408 MILLIONS
LYON

RÉSERVES 800 MILLIONS
PARIS

1.300 SIÈGES

EN FRANCE. ALGÉRIE. TUNISIE. MAROC. ANGLETERRE
BELGIQUE. ÉGYPTE. ESPAGNE. LUXEMBOURG. SUISSE. TURQUIE

TOUTES OPÉRATIONS EN BANQUE

pas des larmes que j'apporte. On ne peut pas, on ne doit pas pleurer la gloire, mais un hymne à chanter, des exemples à suivre et des prières à répéter avec moi pour nos héros!

Un hymne triomphal d'abord, car ils en sont dignes dans leur bravoure légendaire comme dans leur beauté rédemptrice, nos chers Soldats, tous nos Soldats, enfants de la montagne et de la plaine, des villages et des cités, cavaliers ou fantassins, artilleurs, aviateurs et pionniers, tous, chefs et hommes, égaux d'endurance et de courage. Saluons-les donc avec admiration : les plus belles annales de guerre ne racontent en effet nulle part un amour du sol national comme le leur. Devant leurs gestes épiques pâlisent tous les exploits des vieux temps. Et afin qu'on ne les oublie pas — comme déjà peut en naître la crainte — quand les stèles funèbres de gloire sont dressées, la tâche est douce au témoin quotidien que je fus de leurs oblations vaillantes, derrière vous, mon Général, qui les commandiez, de les clamer toujours partout à leur louange, au risque de paraître ou nationaliste ou rétrograde. Ceux-là ne les ont pas contemplés ou n'en furent pas qui en perdraient sitôt la mémoire. Ah! du moins ici regardons-les encore, et suivons-les, soit qu'ils partent aux accents frémissants des clairons vers le trépas menaçant, songeurs peut-être, mais jamais tristes, harassés, mais jamais las, soit qu'ils se ruent comme des lions aux assauts, soit qu'ils affrontent des jours et des nuits, des années plutôt, dans les tranchées meurtrières, la mitraille implacable. Ni le soleil, ni la pluie, ni le fer, ni les gaz homicides ne les arrêtent. Ils ont des âmes de fer dans des corps de boue. Sous le masque terreux de leur figure hirsute flambent des regards de gloire et leurs vêtements en guenilles troués de blessures et de sacrifices rayonnent comme des ostensoirs rédempteurs... Vrai peuple de géants qui dominent de leur taille sublime tous les héros de l'histoire.

On disait : notre génération décadente ne pourra pas porter de tels fardeaux d'immolations; il y a trop de passions flottantes aux poitrines des Français du XX^e siècle, pour s'élever à des grandeurs pareilles. Nos ennemis l'ont cru et ont espéré dans leur orgueil trouver là notre ruine. Nous-mêmes, n'avons-nous pas blasphémé la Patrie, en nous faisant les complices de cette défiance? Et pourtant, voyez donc à quelles hauteurs morales nos soldats sont montés à la Marne, à l'Yser, en Champagne, à Verdun, à la Somme : autant de noms d'épopées qui remplaçaient chaque jour, avant même la Victoire, notre race à la tête des Nations.

Et grands et braves comme ils furent, en même temps qu'ils étaient *beaux!*

Je les ai vus au matin des batailles, aussi magnifiques dans la sérénité des attentes que surhumains dans l'ardeur des attaques. Je les ai vus au soir des victoires, sous les drapeaux en loques qui claquaient d'orgueil, déposer les armes aussi simplement que ces ouvriers des champs qui, l'outil sur l'épaule, reviennent tranquilles de la tâche quotidienne. Je les ai vus, sur

les lits d'agonie, dans la splendeur douloureuse de leurs plaies saignantes, déchirées comme des martyrs, n'ayant que le nom de la France à répéter dans leurs fièvres.

Et tous les jours je crois les voir encore tels qu'ils étaient hier, en parcourant la forêt profonde de leurs croix blanches, qui semblent au loin parmi les herbes ou les fleurs, avec la cocarde mouvante du Souvenir, comme un grand vol d'oiseaux abattus qui se reposent.

Pauvres et chers enfants, si doux, si résignés, si vraiment nos frères — car c'est là qu'il convient de la chercher la vraie fraternité : dans le don de soi jusqu'au sang — combien de fois me suis-je incliné avec vénération sur vos corps meurtris dont la crucifixion payait nos délivrances. Car j'ose le dire tout haut, malgré les deuils à peine effacés des épouses et des mères, rien n'est radieux comme le héros dans la mort...

L'homme quelconque, si laid parfois, si lâche, si faible dans la vie, revêt toujours dans le trépas une grandeur qui lui assure le respect, et devant laquelle on s'abaisse comme devant une majesté, parce que la mort, c'est l'entrée au Pays du mystère, et l'abordage aux régions célestes. Elle met de ce fait un diadème sur le front des plus humbles. Elle couronne d'une beauté incomparable la vie des plus grands. Mais la mort à la guerre, pour tout ce qu'elle sauve, devient une apothéose, l'apothéose des Soldats!

Ah! notre race sensuelle, avant 1914, l'avait rêvée cette apothéose, dans je ne sais quelle doctrine qui, défiant la matière, avait rabaissé l'humanité jusqu'à la négation de toute vie spirituelle. Oubliant nos traditions, nous nous étions laissés prendre au dogme orgueilleux d'une réhabilitation de la chair qui nous perdait dans une impiété débordante et dans une croissante volupté. Nous n'y entendions rien, misérables créatures que nous sommes! C'est la douleur, le sacrifice, l'oblation et l'holocauste, qui rendent la chair triomphante. Comprenez-le donc en le constatant sur la Croix de l'Homme-Dieu, en la Compassion de Marie au Calvaire, et dans la vie de tous les saints immolés comme dans celle de nos héros.

A leur école, en effet, elle l'a réalisée sa réhabilitation, la chair meurtrie de notre race de guerre. Elle voulait l'apothéose : elle l'a eue. Oui, palpitante sous la pluie d'acier, pantelante au soir des combats, mutilée, broyée et tordue sur un lit d'hôpital, dans les affres mêmes de la mort, à tous nos yeux comme aux yeux de Dieu, elle l'a eue... Ah! que ne l'a-t-elle gardée, féconde semence d'un nouveau renouveau. N'étant plus alors cette esclave capricieuse qu'il faut servir, cette loque fragile qu'il faut traîner, elle touchait le ciel. C'est quand la chair est la compagne sanctifiée d'une âme héroïque, et que, reine idéale avec elle, elle ne tient plus à la terre, que les hommes sont beaux et que les femmes sont belles de la beauté divine. Dans l'oblation de soi qui les transfigurait, les Soldats retrouvaient ainsi, pour un temps du moins, le Dieu rédempteur et la Vierge immaculée, à qui ils ressemblaient.

Quel mystérieux rapprochement, Messieurs, et quels enseignements aussi! Lorsque la chair ne compta plus et que les Soldats furent prêts à toute heure à la sacrifier, les lumières religieuses éteintes, la foi évanouie, se rallumèrent dans les âmes aux clartés des batailles; et du front radieux elles projetèrent sur toute la France un rayonnement magnifique. Encore que par nos passions toujours renaissantes cela ne dût durer qu'un trop court moment, ce moment fut radieux.

Et vous avez voulu, en glorifiant ici les morts, vous associer à cette transfiguration nationale qu'opérait pour sa part en Champagne et ailleurs le plus petit de nos héros. C'est juste, car chacun d'eux est si grand et si beau!...

Tout à l'heure, il était perdu dans les rangs de l'immense armée, le petit Soldat, fils de la cité ou fils des champs que spécialement vous pleurez. Un numéro le distinguait à peine de la foule anonyme. bercé sans doute par la gloire de tous, il demeurait pourtant l'inconnu devant qui personne ne s'arrête. Mais en tombant pour sa Patrie, il a projeté un cri de liberté que tout le monde a entendu. Il a creusé de son poids glorieux une fosse d'où jaillissent jusqu'aux bouts de l'horizon des rayons d'immortalité. Son nom ne s'est empreint que sur une croix de bois peut-être, mais il a retenti dans le cœur du Pays. Les peuples en foule, aux jours anniversaires, s'assemblent sur le tertre qui le recouvre. On y chante les antiennes de l'Eglise et les refrains de la Patrie. Des voix autorisées proclament ses exploits. Et je suis sûr qu'il les écoute, que sa chair réjouie en tressaille au fond du tombeau, comme son âme en exulte au fond du ciel. Car ce n'est pas un mort, vous dis-je, le Soldat tombé au champ d'honneur : c'est un vivant, le vivant de ses œuvres, de sa récompense, de notre affection inlassable, de nos libertés reconquises, de nos demeures sauvées, de nos traditions par lui persévérantes.

Qu'ils reçoivent donc ici une fois de plus le tribut de notre reconnaissance, tous ces Chefs glorieux, tous ces petits Soldats, plus humbles encore que grands et beaux dans leur sacrifice, qui donnèrent à la Patrie leur sang comme on donne à une mère un baiser, avec le même amour tout simple, qui épousèrent gaiement la mort comme une fiancée librement choisie! C'est le cachet radieux de leur oblation, dans l'élan de laquelle ils semblent jeter à tous ceux qui les suivent cette supplique de la charité nationale :

Pour la France, s'il vous plaît.

A tous ces titres de grandeur, de beauté, d'immolation, d'héroïsme et de conquêtes, n'ont-ils pas bien droit au préalable à un Thabor de gloire? Mais c'est un autre monument de reconnaissance pourtant qu'ils réclament, pour prix des exemples et des leçons qu'ils nous ont donnés, par delà les pierres et les marbres splendides, taillé à leur ressemblance dans la chair palpitante de nos vies et dans la vie ardente de nos cités par nos sacrifices personnels.

Ce serait naïveté et folie, en effet, de croire que les vertus des héros s'offrent à nos regards en simple spectacle auquel il suffit d'applaudir. L'entrée dans leur carrière est un devoir impérieux de notre gratitude et une loi inéluctable de la victoire féconde et de la paix durable. On ne s'y dérobe pas sans faire. Eh! quoi, derrière les trophées de guerre élevés à leur mémoire et derrière nos cérémonies pieuses, penserions-nous être quittes avec leurs hauts faits? Sont-ils donc morts pour que rien ne soit changé en ce Pays qu'ils ont racheté de leur vie? Et nous serait-il loisible, en face de leur exaltation, de rester les mêmes, rivés à nos petites passions d'hier, occupés de nos intérêts étroits, prisonniers de nos affaires d'un jour et de nos ambitions humaines, vaincus par de vils plaisirs à prendre? J'entends de leurs sépulcres glo-

CHAMPAGNE

LOUIS ROEDERER

MAISON CENTENAIRE

REIMS

rieux, épars là-bas dans les plaines, une grande voix qui monte, désintéressée et prenante, la voix de la Patrie en détresse qui vous crie : « A tout le moins, vivez donc en servant les causes pour lesquelles ils sont morts ! » Causes saintes de l'honneur du droit, de la justice, de la liberté, de la famille et de la foi : elles ont été en effet l'enjeu même de la guerre. C'est pour les avoir longuement méconnues et souvent trahies, que nous étions apparus à nos ennemis comme une race déchue, comme une proie sans défense. Ne retombons pas aux périls de ces erreurs.

Ils nous disent, de là-haut plus encore — et c'est la première condition de leur ressemblance — que si, par nos querelles égoïstes, nous ne demeurons pas coude à coude et cœur à cœur, comme ils étaient au front et comme ils sont serrés dans leurs tombes, et que si de nouveau pour nos petits intérêts et nos triomphes de parti, nous désunissons nos mains jointes, leur sacrifice à la Patrie aura été vain.

Ils nous crient que si, pour nos stériles jouissances, continuant la grève des berceaux, nous ne songeons pas, au prix même de la douleur, à les remplacer, l'ennemi pullulant au-delà du Rhin n'aura pas besoin des canons qu'il fabrique toujours pour prendre ses revanche : il lui suffira des bras multipliés de ses enfants.

Ils nous supplient de ne pas insulter à leurs cendres en poussant, sous prétexte de nous dédommager des contraintes, jusque sur la terre où ils dorment, les farandoles de nos plaisirs et les immodesties de nos voluptés, sans voir les gouttes de sang qui rougissent toujours les brins d'herbe au pied de leurs croix, sous nos pas.

Ils nous conjurent, quand ils ont tant travaillé et tant souffert pour vaincre, de ne pas croire follement, dans l'illusion passagère des hauts salaires qui ruinent l'Etat, en compliquant jusqu'à l'angoisse, la vie de tous les autres — que le repos improductif et facile gagnera tout seul la paix au seuil d'un monde en fusion, comme s'il n'y avait point d'autres champs de bataille que ceux de Navarin et de Tahure, où il faut besogner inlassablement, et comme si les nations victorieuses par les armes ne pouvaient subir d'autres défaites irréremédiables en maints domaines économiques et financiers où l'éclair des épées ne supplée pas aux élans du travail et aux influences du commerce et de l'industrie toutes puissantes.

Comprenons dès lors, à leur austère école, que ce n'est pour nous, ni l'heure de rire, ni l'heure de nous diviser, ni l'heure non plus de s'attarder aux larmes, mais plus que jamais l'heure de la croisade pour l'union fraternelle, pour le nombre et pour le sacrifice.

Si nous l'avons oublié, réapprenons, pour le vivre, mes frères, qu'il y a ainsi un héroïsme d'après guerre qui nous incombe à tous : oui, l'héroïsme de nos foyers où dans la simplicité et le sérieux de l'existence s'élaborent les vertus des forts, les vertus des grandes heures ; l'héroïsme aussi des fonctions, quelles qu'elles

soient, où s'accomplit, jour par jour, tout le devoir obscur et facile, glorieux ou rebutant. Si jusqu'ici les grandes immolations de nos Soldats n'ont pas suffi aux fruits légitimement espérés de la victoire, c'est peut-être en ce qui nous regarde chacun — car je ne veux pas donner de leçons aux chefs qui nous conduisent — que nous ne sommes pas assez restés, au lendemain des batailles, les hommes et les femmes que nous avions été, les hommes et les femmes de volonté, de caractère, d'énergie et de labeur que les circonstances actuelles exigent ; c'est qu'ayant tous fait à la guerre plus que notre devoir, mais négligeant depuis en nous-mêmes et sur nous-mêmes les grands exemples de la Champagne de 1915 et de 1918, nous avons été vite las de l'héroïsme persévérant, nécessaire aux œuvres des restaurations nationales ; c'est qu'au lieu de nous crucifier à nos tâches, nous avons cru pouvoir faire le renversement des puissances rédemptrices du don de soi, et les remplacer par le culte meurtrier toujours aux individus comme aux sociétés, de l'intérêt, du plaisir et des affaires ; c'est qu'au lieu de ne penser qu'à la Patrie, à la Famille, à la Vérité et au Devoir, nous sommes tous plus ou moins descendus de ces *Sursum Corda* de la guerre.

Il y faut remonter, mes bien chers frères, nous dressant ainsi à la taille de nos héros ; et on le peut, si on le doit. L'occasion des grands actes ne manque à personne ; car il y a une façon d'être magnifique partout, dans la situation la plus haute comme dans la plus modeste.

Il s'agit, en somme, par fidélité à nos morts, de nous donner nous-mêmes au relèvement public avec tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons : nos cœurs, nos volontés, nos bras, nos prières et toutes nos ressources. Il s'agit de faire de chacun de nous, à leur image, une vivante statue de bons Français, moins encore admirateurs de leur gloire qu'émules de leur sacrifice. Et n'est-ce pas la première résolution qui s'impose ici plus qu'ailleurs, d'être, désormais, Français comme eux : oui, Français vrais par l'héroïsme journalier de tous les devoirs accomplis ; Français vaillants par la patience si souvent nécessaire, même en nos petits champs de bataille, au souvenir ému des épreuves qu'ont, pour la victoire, supportées nos Frères ; Français encore par la volonté ardente de guérir tant de blessures ouvertes par la guerre et de relever tant de ruines qui attendent toujours nos dévoués concours ; Français par l'harmonie de toutes les forces et de toutes les influences au service du Pays que nos divisions passées, qui ne doivent pas revivre, ont failli perdre ; Français par une patriotique clairvoyance qui ne se laisse prendre à aucune des utopies socialistes et bolchevistes qui voudraient niveler le monde par en bas, c'est-à-dire l'anéantir ; Français, enfin, par un dévouement inlassable à toutes les justes causes qui sont les traditions nationales.

Ah ! que la France serait belle et radieuse demain si

elle était refaite ainsi de l'unanime beauté de chacun de nous.

Auriez-vous donc oublié ce qu'elle fut et ce qu'elle est, notre France, pour ne pas travailler encore à sa gloire? Après lui avoir dressé de tous nos dévouements entassés un rempart invincible, tressons-lui, de toutes nos vertus assemblées, cette immense couronne de gloire... C'est le serment pieux d'attachement et d'amour qu'en votre nom, mes frères, je dépose sur les tombes des morts.

Mais pour que, vainqueurs de ce monde, ils vivent, eux, tout de suite dans l'éternelle vie et y reçoivent de Dieu, qui seul couronne sans appel, ajoutons à nos tributs d'hommages et de ressemblance le tribut patriotique et chrétien de nos prières.

Quel besoin en ont-ils, demanderont certains, ces hommes pour qui vous dressez vous-même si haut le piédestal de la gloire? D'un mot, je leur réponds qu'entre le ciel où nous sommes destinés et la terre où nous le méritons par nos combats, il y a des abîmes que les immaculés franchissent seuls du premier bond. On peut être un élu certain de demain et n'être pas encore le bienheureux d'aujourd'hui. J'ai foi, à cause de leur immolation, au Salut des Soldats, pour peu qu'ils aient pensé à Dieu et l'aient invoqué, en s'offrant pour la Patrie. Mais je crains aussi les délais de la récompense pour ceux qui, — parce qu'ils portaient des passions humaines sous leur tunique de soldats —, même morts en héros, ne laissèrent pas peut-être que d'être pêcheurs et n'ont pas payé la dette de toutes leurs fautes.

Et j'ai alors un beau dogme chrétien à vous enseigner, qui consacre jusqu'en l'au-delà l'union sacrée ébauchée entre nous par la guerre.

Vous êtes, les hommes de ce siècle, tous férus de solidarité, vous voulez, et à bon droit — c'est la morale de l'Evangile avant toute proclamation de la philan-

thropie — que les hommes en ce monde s'entraident; et vous avez livré et livrez encore pour cela des luttes sociales retentissantes. Nous sommes d'accord. Mais, Messieurs, vous n'êtes des hommes que parce que vous avez une âme immortelle, sœur de toutes les autres devant Dieu, sans laquelle vous ne seriez rien. Et la solidarité des âmes se prolonge au delà de la vie, dans ce que nous appelons en notre beau langage religieux la *communio*n des saints. Avec les corps, avant les corps, il faut donc aider aussi les âmes; et si cette loi de solidarité spirituelle pénétrait mieux nos institutions et nos mœurs, quel profit ce serait pour l'union sacrée qui demeure si nécessaire! Et quel gage de paix pour demain, si le souci des âmes entrait avec égalité, comme celui de nos besoins corporels, dans l'esprit de notre génération!

Du moins, il y a des âmes aimées que la guerre nous fait une obligation de ne point oublier; ce sont les âmes des Soldats qui sont tombés pour nous. Arrivés qu'ils sont au terme, ils ne peuvent plus rien pour eux-mêmes, plus rien obtenir, plus rien expier qu'à longueur de temps et de douleur. Mais par la solidarité chrétienne, le mérite de nos prières et de nos sacrifices monte jusqu'à eux et les délivre. Cette croyance catholique vieille comme le monde vous a précisément trouvés, Mesdames et Messieurs de l'Association du Souvenir, attentifs et pieux. Et quel serait donc le patriote capable de refuser à nos morts héroïques l'oblation de l'œuvre satisfaisante qui les portera sans tarder devant Dieu? Je ne puis croire que pour ceux qui nous ont tout donné, ce soit trop, et même assez demander, à titre de retour, qu'une prière émue sur leur tombe.

Mais l'ayant faite avec vous fraternellement pour ceux d'entre eux qui peuvent en avoir besoin, c'est à la foule des Soldats qui sont dès maintenant au ciel que je l'adresse en finissant avec une confiance invincible.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL 625 MILLIONS

BANQUE & BOURSE

1450

AGENCES & BUREAUX en FRANCE et à L'ETRANGER

Correspondants dans le monde entier

Car s'ils ont tout fait vivants pour le Pays, ne pourraient-ils donc plus, de l'invisible Patrie où Dieu leur prête sa force, mettre des mains heureuses à nos tâches humaines et à nos restaurations nationales ?

O nos morts, saints morts de Champagne et de France, oui, permettez que regardant d'une part votre calvaire de guerre, mais tourné aussi vers votre Thabor de gloire, si suggestifs l'un et l'autre, je vous implore, après avoir prié pour vous et après vous avoir glorifiés ! Au nom de toute cette Assemblée choisie, je vous confie la Patrie victorieuse et pourtant encore angoissée. Gardez-la de ses ennemis toujours, soit qu'ils menacent à nouveau ses frontières, soit qu'ils fomentent en son sein de sourdes ruines, et faites que, bouleversée jusqu'en ses fondements, mais sortie triomphante de la plus grande tourmente de l'histoire, elle n'écroule pas dans la paix près de ses amis d'hier et près de ses fils d'aujourd'hui ! Puisse-t-elle, reconnaissante et fidèle, reprendre par l'influence survivante de vos grands gestes et continuer, à travers le monde, sa mission choisie de chevalier et d'apôtre ! Puissent partout ses drapeaux qui firent si grands nos aïeux et dont vous avez porté si haut l'honneur, flotter comme

l'emblème de la justice, le symbole du dévouement et du droit, la garantie de la paix.

A cet instant si périlleux toujours de son histoire, votre tâche de secours et de défense n'est pas finie. Nous ne vous demandons pas de la faire régner sur le monde par de nouveaux combats, mais de l'exalter entre les peuples par ses progrès incessants et ses vertus héroïques. Obtenez de Dieu pour elle, par vos suffrages et vos sacrifices, qu'elle soit l'asile heureux de tous les citoyens de bonne volonté, de justice et de labeur, la demeure à jamais respectueuse des croyances séculaires, la source et le refuge de toutes les libertés, la Mère-Patrie enfin de tous et de chacun, la douce France d'hier et de demain, la terre aimée, immortelle et féconde, vers laquelle regardent tous ceux qui luttent et qui espèrent. Et que, la voyant bénie du Ciel, comme chérie de tous ses enfants, forte de vos exemples et de vos patriotiques oblations, toutes les nations pacifiées partagent notre foi filiale en elle, et s'écrient, avec nous, des confins du monde :

« Aimons-la, suivons-la, c'est la France ! »

Ainsi soit-il.

JOURNÉES DU SOUVENIR

des 8 et 9 Février 1930

1^{ère} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La première assemblée générale statutaire de notre Association s'est tenue le samedi 8 février 1930, à 15 heures, dans les salons du Gouvernement Militaire de Paris, sous la présidence d'honneur et effective du général Gouraud, assisté du général Hély-d'Oïssel, Président; du général Eon, Vice-Président; et en présence d'une nombreuse assistante, composée de nos amis adhérents.

À l'ouverture de la séance, le général Gouraud invite les assistants à observer une minute de silence en mémoire des morts de Champagne.

Ce pieux devoir rempli, la parole est donnée à notre Secrétaire général.

Allocution de M. Gaston Chezel

Secrétaire Général

MON GÉNÉRAL,
MESDAMES, MESSIEURS,
MES CHÈRES CAMARADES,

Conformément à l'article 17 de nos Statuts, nous vous avons réunis aujourd'hui en une première assemblée générale afin de soumettre à votre approbation les rapports moral et financier de l'exercice 1928-1929.

Notre Association, créée le 10 mars 1928, en ce même Hôtel des Invalides, a pour buts principaux de conserver et d'honorer avec

ferveur la mémoire de ceux qui sont tombés sur le front de Champagne pendant les années tragiques et glorieuses de 1914 à 1918, et pour cela, assurer l'entretien et la garde du monument de Navarin.

Nous avons donc deux buts précis à poursuivre, un d'ordre moral et un d'ordre matériel.

Entretien et Garde du Monument

Notre monument, construit en 1924, n'a pas eu besoin jusqu'à présent de grandes réparations, mais si le groupe, dû au talent de notre camarade Maxime Réal del Sarte a résisté, malgré son emplacement particulièrement exposé aux dures intempéries des hivers, il n'en a pas été de même pour le socle et les glacis.

Cette partie du monument à eu à souffrir des gelées, et inévitablement de nombreuses fissures se sont produites.

Nous avons fait dresser par notre architecte, M. Maybel, un devis des travaux que nous ferons exécuter dans l'ordre d'urgence.

Il a été prévu pour cette année la remise en état des fondations intéressant les glacis, le nettoyage de la porte, la réfection des joints du granit et la remise en état des canivaux permettant l'écoulement des eaux à la route.

Les dépenses envisagées pour ces travaux peuvent se chiffrer approximativement à 8.000 francs.

En outre, nous procédons actuellement à une étude sérieuse concernant la réfection complète des glacis.

Nous avons l'intention de substituer à l'enduit en ciment ordinaire un enduit de ciment pierre, beaucoup plus solide, qui donne exactement l'aspect de la pierre de taille.

Ces travaux ne pourront être commencés que lorsque nous connaîtrons les résultats de notre enquête, et lorsque nos ressources nous le permettront.

La crypte du monument est, comme vous avez pu le remarquer, assez obscure, et il est nécessaire d'en faire blanchir les murs tous les deux ans.

Nous examinerons cette année l'opportunité de faire exécuter ces travaux, qui deviendront inutiles quand tous les murs seront revêtus de plaques de marbre.

Ces plaques, comme vous le savez, sont d'un format uniforme et d'un prix modique, afin de permettre aux familles, riches ou pauvres, de faire inscrire le nom qui leur est cher.

Notre entrepreneur en a fixé le prix pour 1930 à 35 francs pour une inscription de 20 lettres et 1 fr. 25 par lettre supplémentaire.

Lorsque le revêtement des murs de la crypte sera complet, ce qui ne saurait tarder, nous ferons disposer une bordure de marbre ou de mosaïque pour rendre plus apparentes les inscriptions et pour garnir les parties qui n'auront pu être recouvertes.

Ossuaire

Lors de la construction du monument, nous avons prévu sous la crypte un caveau destiné à être aménagé en ossuaire.

Je m'excuse d'aborder ce sujet pénible, mais je suis persuadé que les nombreuses familles des disparus éprouveront une consolation en apprenant que les corps qui n'ont pu être identifiés et que l'on trouve encore nombreux, hélas, dans cette plaine de Champagne, seront recueillis et placés pieusement dans le caveau de la crypte.

A cet effet, nous avons demandé à M. le Ministre des Pensions que les ossements trouvés dans la région Souain, Navarin, Tahure, Massiges, Les Monts, etc., soient déposés au Monument.

Par lettre du 27 janvier dernier M. le Ministre des Pensions nous faisait connaître que notre crypte était classée comme ossuaire; le 3 février dernier les premières inhumations commençaient et, sur notre demande et sur l'intervention du général Gouraud, M. l'abbé Cahouet, en bénissant le caveau, donnait à nos inconnus de Champagne une sépulture chrétienne.

Ce pieux dépôt nous rendra notre Monument encore plus cher, les parents pourront s'y recueillir d'une manière plus intime, et les nombreux visiteurs qui viennent en pèlerinage pénétreront avec encore plus de respect dans la chapelle qui contiendra les restes sacrés et anonymes de ceux à qui ils doivent tout.

Table d'Orientation

Sur l'initiative du général Gouraud, le Touring-Club de France a offert de placer sur la plate-forme qui domine le tronc de pyramide et qui entoure le socle des trois combattants une sorte de Table d'Orientation, dont les directions seront indiquées soit par des rainures pratiquées dans le béton, soit par des flèches en cuivre qui donneront les directions des points du front de Champagne si souvent cités aux communiqués. Les Anciens Combattants retrouveront ainsi facilement les lieux où ils ont combattu et les parents pourront diriger leurs regards sur les tranchées où sont tombés ceux qu'ils n'oublieront jamais.

Nous adressons au Touring-Club de France nos sincères remerciements pour avoir bien voulu adopter cette heureuse initiative.

Terrains

Les terrains situés autour de notre Monument vont sous peu revenir aux propriétaires qui en disposeront à leur gré. Nous en avons été avisés par la Préfecture de la Marne, et avons décidé de nous rendre acquéreurs d'environ 4 hectares de terrain pour que ce coin de Champagne conserve l'aspect dénudé qu'il avait en 1918 et rappelle que, là, des Français ont versé leur sang pour la défense du pays.

Des pourparlers ont été engagés avec les propriétaires et sont sur le point d'aboutir. Les dépenses à engager pour l'achat de ces terrains seront minimes (environ 1.500 francs), les propriétaires ayant consenti à nous les céder à un prix relativement réduit.

Garde du Monument

La garde du Monument est assurée par un mutilé de guerre, M. Gabriel Gaillot, médaillé militaire, qui se rend à Navarin tous les dimanches et toutes les fois qu'il en est prié par les familles. Il dispose les fleurs qui lui sont envoyées et assure la propreté de la crypte.

M. Maybel, architecte du département de la Marne, veille à la bonne conservation du Monument, et nous devons lui adresser ici nos remerciements pour la compétence désintéressée qu'il apporte à cette surveillance.

Notre monument n'est donc pas abandonné, mais il ne suffit pas d'en assurer l'entretien, il faut encore par des manifestations rappeler aux jeunes générations que des Français ont souffert et sont morts, pour que la France continue à vivre libre et respectée.

CHAMPAGNE

Veuve

Clicquot-Ponsardin

Reims



C'est pourquoi, continuant la tradition du Comité du Monument, nous avons chaque année organisé un pèlerinage au front et une cérémonie religieuse aux Invalides.

Pèlerinages

Le premier pèlerinage organisé par l'Association eut lieu en juillet 1928; dans la nuit du 14 au 15 juillet, à minuit, nous avons commémoré pieusement le 10^e anniversaire de la grande bataille de Champagne de 1918, prélude de la victoire finale. Le lendemain, 15 juillet, nous avons parcouru avec les familles les secteurs de

Souain, Tadure, Perthes, Navarin, et visité les cimetières militaires de Souain et Stippes.

L'an dernier en septembre, ce fut la région de Massiges qui eut notre visite et les cimetières de Minaucourt et de Souain nos prières.

Je ne m'étendrai pas sur ce que furent ces cérémonies, notre bulletin en a publié les comptes rendus aussi fidèles que possible et ceux qui y assistèrent ont pu constater combien ces cérémonies furent émouvantes et dignes.

Cette année, nous visiterons encore le front de Champagne auquel nous sommes attachés par tant de souvenirs glorieux et douloureux.



Les Pèlerins au Cimetière de Souain

Cliché Brunel

BANQUE FRANÇAISE ET ITALIENNE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD

Capital : 100 Millions de Francs - Réserves : 137 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 12, Rue Halévy (Opéra) PARIS

Registre du Commerce Seine, N° 54.552

Agence à TOULOUSE — Bureaux à AGEN, REIMS et SAINT-QUENTIN

31 Succursales et Agences au BRÉSIL, en ARGENTINE, CHILI, COLOMBIE et URUGUAY

Vente de B. C. I. TRAVELLERS'CHÈQUES (Chèque pour Voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE — LOCATION DE COFFRES-FORTS

Agent de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA

Cérémonie Religieuse des Invalides

Chaque année, depuis 1923, nous faisons célébrer à la mémoire des Morts de Champagne un service solennel en la chapelle Saint-Louis des Invalides.

La cérémonie de demain sera célébrée aussi dignement que les années précédentes.

De nombreuses personnalités françaises et alliées y assisteront.

La voix éminente de Mgr Tissier, évêque de Châlons, se fera entendre pour magnifier l'héroïsme et la gloire de nos morts.

De plus, la messe sera célébrée par un prêtre, ancien combattant, M. l'abbé Cahouet, curé de Sommepey qui, chaque jour, dans sa petite église de Champagne, tout près de Navarin, prie pour le repos de nos morts.

Bulletin

Pour nous tenir en liaison avec nos amis adhérents, nous avons créé un bulletin semestriel qui deviendra trimestriel dès que nos ressources nous le permettront.

Notre bulletin n'est pas encore ce qu'il devrait être. Nous nous efforcerons par la suite de le faire éditer avec un plus grand nombre de pages, nous rechercherons des collaborations et nous espérons que, sous peu nous pourrons vous présenter un bulletin parfait.

Dans les prochains bulletins, nous continuerons à faire paraître les dernières lettres de nos morts qui voudront bien nous confier les familles. Nous estimons que c'est un hommage dû à leur mémoire que de montrer aux jeunes quels magnifiques sentiments animaient ceux qui allaient au combat et qui, par leur sacrifice ont sauvé le pays.

Le premier bulletin qui a été édité à 5.000 exemplaires et les suivants à 2.500, ont servi à faire connaître notre œuvre.

Malheureusement, ce mode de propagande n'a pas donné les résultats que nous espérions. En effet, nous n'avons réuni jusqu'à ce jour qu'un millier d'adhérents, ce qui n'est pas suffisant.

Les cotisations fixées à :

- 6 et 10 francs pour les membres actifs,
- 20 francs pour les membres adhérents,
- 50 francs pour les membres donateurs,
- 100 francs pour les membres bienfaiteurs,

avec possibilité de rachat en versant une somme égale à dix fois le montant de la cotisation permettent cependant à beaucoup d'adhérer à l'Association.

Nos adhérents sont en majorité des pères, mères, veuves, orphelins. Les Anciens Combattants sont en *petit nombre*, ils ne doivent cependant pas se désintéresser de notre œuvre, et nous aimerions à les voir plus nombreux parmi nous. Ne devons-nous pas, nous autres, Anciens Combattants, être les premiers à conserver le culte du souvenir à nos morts, nous qui les avons connus et aimés, nous qui avons partagé leurs souffrances et qui, souvent avons assisté à leurs derniers moments et leur avons fermé les yeux.

Notre propagande ne s'est pas seulement exercée par l'envoi de bulletins.

Nous avons manifesté notre existence en nous faisant représenter à toutes les cérémonies célébrées à la mémoire des morts de la Grande Guerre, et en adhérant à la « Flamme sous l'Arc de Triomphe ».

Par des communiqués à la presse, nous avons fait connaître notre Association et ses buts. Sur notre demande, l'*Almanach du Combattant* de notre ami Péricard nous a réservé une large place dans la rubrique réservée aux Sociétés d'Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

Nous continuerons par d'autres moyens notre propagande, et nous demandons à tous de joindre leurs efforts aux nôtres en recrutant parmi leurs amis et connaissances des adhérents qui viendront grossir l'armée du Souvenir.

Situation Financière de l'Association

Je passe maintenant à la dernière partie du rapport qui concerne la situation financière.

Nos recettes se sont élevées pour les années 1928-1929 à 28.030 fr. 70, se décomposant ainsi :

26.853 francs de cotisations.

1.177 fr. 70 provenant de la quête faite à notre cérémonie des Invalides de l'an dernier.

Nos dépenses se sont élevées pendant ces deux années à 11.171 francs 65.

3.551 fr. 25 pour frais de correspondance,

2.704 francs pour frais d'imprimés,

2.165 francs pour frais d'impression du bulletin,

2.282 fr. 05 pour frais d'organisation de la messe annuelle.

469 fr. 35 pour frais de bureau et divers.

Au 1^{er} janvier 1930, nous avons donc un excédent de 16.859 fr. 05.

A cette somme, il convient d'ajouter le reliquat de la souscription du Monument qui est de 27.361 fr. 15 représentés par un titre de 1.200 francs de rente à 6 % et par une somme de 7.361 fr. 15 déposée au Crédit Commercial de France.

CHAMPAGNE



PIPER-HEIDSIECK

Ancienne Maison HEIDSIECK fondée en 1785

KUNKELMANN & C^o Successeurs

REIMS, FRANCE

Les deux comptes réunis donnent au 1^{er} janvier 1930 un actif de 44.220 fr. 20.

Les dépenses immédiates à engager pour les réparations de certaines parties du monument et pour l'achat du terrain s'élevant à 9.500 francs, il nous reste donc 34.720 francs pour assurer les appointements de notre gardien, les frais d'Administration de notre Association et pour constituer le fonds de réserve destiné à faire face aux réparations nécessaires.

La situation financière est donc satisfaisante, mais elle doit encore s'améliorer sérieusement, car nous avons d'importantes dépenses à engager en ce qui concerne les réparations inévitables d'un monument exposé à toutes les intempéries.

Ce rapide exposé vous montre la vitalité de notre œuvre. Nous avons encore beaucoup à faire; après vos observations dont nous tiendrons le plus grand compte, nous nous remettons à la tâche pour donner à notre Association un nouvel essor.

Nous avons jusqu'à présent, organisé, nous allons maintenant réaliser.

Nous continuerons à veiller avec soin sur notre Monument de Navarin qui, depuis 1924, monte la garde du Souvenir au milieu des plaines de Champagne.

Nous poursuivrons sans relâche, le noble but que nous nous sommes assignés en conservant et en honorant la mémoire de ceux qui ont fait le suprême sacrifice de leur vie pour la Patrie.

Pour poursuivre cet idéal, nous faisons appel à tous ceux qui ne veulent pas oublier. Nous acceptons tous les concours, toutes les bonnes volontés.

Que l'on sache bien que dans notre Association, il n'entre ni vues intéressées, ni ambitions personnelles.

Nous n'avons qu'un but, servir encore la Patrie en défendant de l'oubli et de l'indifférence la mémoire de nos morts.

Notre Association est ouverte à tous, aux pères et aux mères qui ont donné à la France leur bien le plus cher, celui qui était tout leur espoir, toute leur fierté; aux veuves inconsolables, aux orphelins qui, après nous, devront continuer notre œuvre, aux frères, sœurs, parents, amis de nos morts, à tous les Anciens Combattants, à tous les Français, qui doivent une éternelle reconnaissance à ceux qui se sont sacrifiés pour défendre la France injustement attaquée.

Pour terminer, permettez-moi, mon général, d'évoquer l'hommage magnifique rendu à nos morts par les jeunes soldats qui se trouvaient à Navarin en septembre dernier, lors de notre pèlerinage annuel.

Comme les années précédentes, vous avez, au Monument, prononcé les paroles que les parents et les Anciens Combattants écoutent avec tant d'émotion.

Vous avez exalté l'héroïsme de vos soldats qui, ainsi que vous le disait le père de l'un d'eux, à l'Arc de Triomphe, un soir où nous réunissons la flamme du Souvenir, étaient dignes de vous, comme vous étiez digne d'eux.

Vous nous avez dit que vous puisiez la confiance qui vous animait à la veille de la bataille du 15 juillet, non seulement dans la tactique adoptée dans le travail préparatoire de votre Etat-Major, dans le nombre des régiments, des canons, dans la valeur des fortifications, mais aussi dans la volonté inébranlable de vaincre que vous aviez lue si souvent dans les yeux de vos soldats.

Aux jeunes soldats de la 10^e D. I. qui se trouvaient rassemblés autour du monument, vous avez dit : « Mes enfants, ceux dont vous venez d'entendre les exploits et que nous honorons aujourd'hui étaient de jeunes soldats comme vous, comme vous ils avaient un père et une mère qu'ils chérissaient, d'autres avaient une épouse et des enfants. Lorsque la Patrie a été en danger, ils ont quitté leur foyer et leurs affections pour aller défendre leur pays, certains l'ont défendu jusqu'à la mort.

« N'oubliez jamais ceux-là, car ils sont morts pour que la France vive, et si par malheur, ce qu'à Dieu ne plaise, notre indépendance et notre honneur venaient à être à nouveau menacés, vous suivriez l'exemple de vos anciens et feriez comme eux votre devoir. »

A ce moment, mon général, sur ces jeunes visages se lisait une grande émotion.

Cet hommage que vous aviez provoqué sur ce terrain encore imprégné de sang français, au milieu des familles douloureuses et des Anciens Combattants, était dans sa simplicité d'une émouvante grandeur et un des plus beaux, apporté jusqu'alors à nos Morts de Champagne.

L'affection que vous aviez pour vos soldats, car vous les aimiez, mon Général, se manifeste encore par votre présence à toutes nos cérémonies du Souvenir. A chacune vous apportez aux parents des paroles de réconfort.

Vous vous penchez sur les douleurs nées de la guerre, et vous les atténuez. Aussi, permettez-moi, mon Général, de vous redire combien est grande notre reconnaissance, et vous adresser les remerciements émus de tous ceux qui vous entourent et de tous ceux qui, absents aujourd'hui, sont de cœur avec nous pour honorer la mémoire de nos Morts.

Rapport du Commissaire aux Comptes

Après cet exposé, M. Beckmann donne lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes :

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 318 Millions 750 Mille francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens - PARIS (9^e)

Registre du Commerce : Seine 30.752

PLUS DE 600 SUCCURSALES, AGENCES ET BUREAUX EN FRANCE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

LOCATIONS DE COFFRES-FORTS

MON GÉNÉRAL,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Les Membres de la Commission du Contrôle, MM. Beckmann et Poisson, se sont réunis le lundi 27 janvier, au siège de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, ont examiné toutes les pièces concernant les recettes et les dépenses de l'exercice 1928-1929, et ont constaté la sincérité des écritures.

Ils ont procédé à la vérification des comptes en Banque et des espèces en Caisse formant au 31 janvier une solde créditeur de 16.859 fr. 05.

Le tout est en règle et les chiffres indiqués au bilan soumis à l'assemblée, sont rigoureusement exacts.

La Commission donne en conséquence quitus de sa gestion au Trésorier, M. Champion, et lui adresse ses félicitations pour sa bonne gestion.

Nous vous proposons de vous joindre à la Commission pour féliciter MM. les Membres du Comité de Direction de l'Association pour les soins continus qu'ils apportent à la Direction de notre Groupement et en particulier à son animateur, M. Gaston Chezel.

✱

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

M. Chezel donne ensuite lecture des Statuts de l'Association qui sont adoptés.

Le Général Gouraud prend alors la parole et présente à l'Assemblée le Conseil d'Administration.

Tout d'abord, il fait connaître que M. le Général Hély d'Oissel, Président du Comité créé en 1923 pour élever le Monument de Navarin, Président de notre Association depuis sa fondation, a demandé à être relevé de ses fonctions, non parce qu'il se désintéresse du Monument de Champagne, mais parce que sa vie normale l'appelle hors de Paris et ne lui permet pas de continuer ses fonctions de Président. M. le Général Gouraud se fait l'interprète des regrets unanimes, rappelant d'autre part que, pendant la guerre, en Champagne, c'est le Général Hély d'Oissel qui a très longtemps commandé le 8^e Corps d'Armée devant la Main de Massiges, y lançant des coups de main victorieux, défendant les tranchées sans jamais perdre un pouce de terrain, et enlevant le 26 septembre 1918 la fameuse Butte du Mesnil.

M. le Général Gouraud propose alors de nommer le Général Hély d'Oissel Président Honoraire, ce qui est approuvé à l'unanimité, ainsi que la nomination du nouveau Président, le Général Eon.

Le Général Gouraud rappelle les états de service du Général Eon : Commandant de la 36^e Brigade à Prosnès en 1914 et de la 33^e Division qui a enlevé les hauteurs de Moronvilliers, du Casque et du Téton, des 17 au 20 avril 1917, père d'un fils tué à Massiges et ayant eu son frère tué à Souain.

Comme Vice-Président du Conseil d'Administration, le Général Gouraud propose le Lieutenant-Colonel Boucher, qui commandait l'Aéronautique de la 4^e Armée pendant toute l'année décisive 1918. Son élan, son cran légendaires comme chef des escadrilles de la 4^e Armée ont fait de lui l'un des plus glorieux combattants de Champagne. Commandeur de la Légion d'Honneur, ayant quitté l'armée pour l'industrie, il a sa place tout indiquée dans notre Comité. Sa nomination est approuvée à l'unanimité.

Comme Secrétaire général, le Général Gouraud propose M. Gaston Chezel, et la manifestation de sympathie qui se produit à l'appel de son nom, prouve l'unanimité de l'Assemblée. Nous l'aimons tous, dit le Général, et nous lui sommes tous reconnaissants de la part si active qu'il a prise, se donnant corps et âme pour l'érection de ce beau Monument de Navarin, en hommage à nos grands Morts de Champagne, puis en continuant cette œuvre à l'Association du Souvenir. Malgré les difficultés de la vie quotidienne, il trouve le temps avec ses collaborateurs, MM. Dreux et Caquet, proposés comme Secrétaires généraux-adjoints, M. Claude Champion, Trésorier, et MM. Huard et Chabasse, Trésoriers-adjoints, d'établir les comptes, de lancer les appels, les invitations, de rédiger le Bulletin, de faire, en un mot, ce qu'on appelle dans l'Armée le Service d'Etat-Major.

Les nominations de MM. Chezel, Dreux, Caquet, Champion, Huard et Chabasse sont approuvées à l'unanimité.

Le Général Gouraud propose comme Administrateurs :

Représentant les pères : MM. Beaucourt, Delaage, Koechlin, Lamartinière, Reverden et Welsch.

Représentant les mères : Mmes Caillet et Morizot.

Représentant les veuves : Mmes Drouet, Salva et Tiers.

Représentant les Anciens Combattants : MM. Beckmann, Binet-Volmer, Coffin, Colonel Guillaume, Péricard, Poisson, Colonel Rolland.

Société Française des Poteaux Electriques

Société Anonyme au Capital de 26.500.000 Francs

Poteaux en béton moulé

Poteaux en béton centrifugé

Candélabres en béton armé

Postes sur poteaux

Pieds de poteaux "Forclum"

Poteaux bois

FORCLUM

67, Rue de Dunkerque
PARIS (9^e)

Téléphone : TRUDAINE 18-18 - 18-19

Monuments funéraires

Silos à grains et à fourrage

Traverses de chemins de fer

Bordures de trottoir

Toutes les applications du béton à la ferme et à l'urbanisme

Et comme Délégués Régionaux :

Pour Reims : le Colonel Rollin ; pour Châlons : M. Henri Louvard ; pour Suippes : M. Hierrassary.

Ces nominations sont approuvées à l'unanimité.

Enfin, le Général Gouraud propose comme Commissaires aux comptes, MM. Coupé et Cornillon. Ces deux nominations sont adoptées à l'unanimité.

Vœux

M. le Général Gouraud indique ensuite que le Conseil a reçu un certain nombre de vœux que nous reproduisons ci-dessous :

1° Un adhérent demande que les Anciens Combattants du front de Champagne aient droit chaque année à un voyage gratuit afin de revoir les Champs de Bataille de ce secteur.

En réalité, ce vœu engage le Pays tout entier. Il y a partout des Anciens Combattants disséminés dans toutes les villes et dans tous les villages de France et tous seraient heureux de revoir le point où ils ont combattu. Ce sont donc des dépenses fort importantes qu'il semble difficile de faire accepter par le Gouvernement.

Par contre, notre Association se propose de se mettre en rapport avec les Anciens Combattants de province afin qu'ils se groupent par région pour obtenir le bénéfice du billet collectif, et pour le prochain pèlerinage en Champagne, il est d'ores et déjà envisagé de grouper les pèlerins pour obtenir les mêmes avantages au départ de Paris.

2° Une adhérente, dont le frère est tombé aux environs d'Aubérive, demande que le prochain pèlerinage passe dans ce village.

Satisfaction sera donnée, le prochain pèlerinage devant comporter deux itinéraires, un parcourant la région de Massiges, l'autre la région des Monts, par Aubérive.

3° Un adhérent demande que les parents des militaires morts pour la France soient autorisés à porter un insigne spécial indiquant qu'ils ont donné un fils à la France.

Il y a déjà beaucoup de décorations de guerre et il ne semble pas possible de demander un insigne officiel qui devrait d'ailleurs être décidé par une Loi, mais rien n'empêche, le jour du pèlerinage annuel, à la Messe des Invalides, à l'Assemblée Générale annuelle, etc., de décider de porter un petit emblème spécial à « l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne », dont le modèle sera déterminé par le Bureau du Conseil d'Administration.

4° Un adhérent demande que les Ascendants, soumis à l'impôt sur le revenu, aient droit à pension au même titre que les ascendants n'ayant pas de degré de fortune, et que l'ascendant père non imposé obtienne à la mort de sa compagne le même taux de pension que l'ascendant mère.

Un projet de loi traitant ce sujet a été déposé sur le Bureau de la Chambre des Députés, le 27 juin, par M. Gaston About, Député, et le Bureau de l'Association est chargé de se mettre en rapport avec M. About pour faire aboutir ce projet de loi.

5° Une adhérente, dont le mari a été le père nourricier de ses deux enfants tombés en Champagne demande pour lui la gratuité du voyage annuel sur le front, et d'autre part, la possibilité dans l'affirmative de passer par Paris pour s'incliner devant le Tombeau du Soldat inconnu.

Satisfaction ne peut être donnée que partiellement, car l'article 10 de la loi du 10 octobre 1921 stipule que « les parents de Militaires morts pour la France, justifiant de l'attribution du pécule après jugements du Tribunal Civil les assimilant aux pères et mères des défunts peuvent également obtenir un permis de parcours gratuit annuel sur production d'un extrait du jugement ». Les Compagnies délivrent chaque année sur demande des ayants droit et sur simple certificat du Maire, un permis de 2^e classe, mais il est spécifié d'autre part que le parcours en chemin de fer est obligatoirement direct sans aucun arrêt; Il n'y a donc pas possibilité de s'arrêter à Paris.

6° Une adhérente demande que le drapeau français flotte en permanence au-dessus du cimetière militaire de Souain et non pas seulement le dimanche. Elle demande également qu'une entrée spéciale soit réservée à Souain aux Allemands se rendant à leur cimetière.

Le Bureau de l'Association interviendra auprès de M. l'Officier d'Etat Civil de la Marne pour appuyer ces deux suggestions et, le cas échéant, pour participer aux frais qu'entraînerait leur réalisation. Il est désagréable de rencontrer des pèlerins allemands se rendant à travers le cimetière français au cimetière allemand. Il s'agit en l'espèce de faire une route se rendant directement au cimetière allemand et cette question est à soumettre au Ministère des Pensions (Sépultures).

7° Une adhérente émet le vœu que les mères des Morts de Champagne, adhérentes de l'Association du Souvenir, s'entendent pour offrir un drapeau à l'Association. Ce drapeau serait le témoignage vivant du souvenir toujours fidèle des vieilles mamans pour leurs petits tombés en Champagne, même lorsqu'elles seront

Tout ce qu'il faut pour Bébé :



Layettes - Couches - Langes - Biberons - Tétines
Alimentation infantile - Meubles - Jouets - Orfèvrerie
Appareils d'Hygiène - Stérilisateurs du D^r Soxhlet
Cadeaux pour Naissances
et tous Modèles de Voitures d'Enfants, Berceaux, Parcs, etc.

"TOUT pour MAMAN & BÉBÉ"

50, Rue Rochechouart - PARIS

(Gare du Nord)

"LE NOUVEAU-NÉ"

10, Rue Villebois-Mareuil - PARIS

(Etoile - Ternes)

allées rejoindre leurs petits. Dans l'avenir, ce drapeau pourrait être déposé dans la crypte du Monument, tout près de l'Ossuaire, où il continuerait d'attester leur souvenir.

Le Général Gouraud soumet ce vœu à l'Assemblée, le trouvant fort légitime, mais exprimant ses craintes pour son dépôt à Navarin dont la crypte est fort humide en hiver. Mise aux voix, la proposition de donner un drapeau à notre Association est adoptée à l'unanimité.

M. Chezel demande alors s'il y aura une souscription spéciale pour les fonds nécessaires à la confection du drapeau, en faisant remarquer toutefois que le vœu spécifique « que les Mères des Morts de Champagne s'entendent pour offrir un Drapeau ». Ceci voudrait donc dire que la souscription serait uniquement faite parmi les dames et les mères et que par conséquent les fonds ne seraient pas à prélever sur les fonds de l'Association.

A l'unanimité, les mères présentes sont en faveur d'une souscription particulière pour offrir le drapeau à l'Association du Souvenir, et décident que les fonds de cette souscription seront adressés au Trésorier de l'Association.

✱

La salle est ensuite plongée dans l'obscurité pour la partie cinématographique commentée d'une façon claire et précise par M. le Capitaine Calvet.

Le premier de ces films représente une partie, la dernière, de la bataille de Champagne, commencée le 18 juillet 1918. De petits rectangles mobiles représentent des divisions. Ils sont blancs pour les armées françaises et noirs pour les allemandes. Il est fort curieux et très intéressant de suivre ainsi la bataille, de voir les divisions s'entrechoquer, les positions ennemies tomber une à une, le repli de l'ennemi s'accroître. On se rend aisément compte de ce que fut la bataille.

Le deuxième film représente l'ensemble du front durant les dernières semaines de la gigantesque bataille qui devait se terminer le 11 novembre par la signature de l'Armistice. La dernière phase est impressionnante : elle montre bien que l'ennemi était alors encerclé dans les mâchoires d'une immense tenaille formée par les armées alliées.

Après ces deux films documentaires, le Capitaine Calvet fait défiler devant nos yeux une revue sur le front de la 4^e Armée par son chef glorieux, le Général Gouraud, puis la séance se continue par l'entrée des troupes françaises à Strasbourg où une foule compacte fait une ovation formidable à nos soldats ; enfin, c'est

l'immortel défilé de la Victoire à Paris le 14 juillet 1919, sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

C'est sur cette vision de gloire que se termine la première Assemblée Générale de notre Association.

VII^e MESSE ANNUELLE

9 FÉVRIER 1930

Le dimanche 9 février, l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne a fait célébrer sa VII^e Messe annuelle en la Chapelle Saint-Louis des Invalides. Rien n'est émouvant comme une cérémonie religieuse dans cette Chapelle où, autour des étendards en loque qui encadrent la voûte, flottent tant de souvenirs historiques ; et jamais encore la messe célébrée pour les Morts des Armées de Champagne ne fut aussi solennelle et ne réunit autant d'assistants, parmi lesquels figuraient de nombreux membres de l'Association venus de province, même la plus lointaine.

Dans le chœur avaient pris place les représentants du Gouvernement et les membres du corps diplomatique parmi lesquels nous avons remarqué M. Edge, ambassadeur des États-Unis d'Amérique, accompagné du Général Harts, attaché militaire, M. Manzoni, ambassadeur d'Italie, accompagné du Colonel Di Pralormo, attaché militaire, M. Roy, Ministre du Canada et d'autres représentants des puissances alliées. Puis, le Général Gouraud entouré des Généraux Weygand et de Castelneau, Berthelot, Niessel, Pettelat, Boelle, de Villers, Erard, Bard, Hély d'Oissel, Eon, Mariaux, etc. Au premier rang de l'assistance étaient réunis les représentants du Préfet de Police et du Préfet de la Seine, du Président du Conseil Municipal et les Conseillers municipaux. Ensuite les généraux du cadre de réserve, et enfin les délégations nombreuses d'Anciens Combattants et d'Infirmières. Autour de l'Autel se trouvait un faisceau de nombreux drapeaux des Associations d'Anciens Combattants au milieu desquels flottaient les drapeaux belges et américains. Parmi les Associations qui avaient envoyé des délégations nous avons relevé :

Les Volontaires de 1870-1871 et 1914-1918,
L'Union Nationale des Combattants de Vanves,
L'Amicale des 2^e et 2^e^{bis} de Zouaves,
L'Union Nationale des Combattants de Clamart,
L'Association des Combattants italiens,
L'Union des Aveugles de Guerre,
Les Médailleurs Militaires,

Passionnante histoire photographique

L'ALBUM DE LA GUERRE

Édité par L'ILLUSTRATION

embrasse toute la guerre sur tous les théâtres d'opérations, depuis l'attentat de Serajevo jusqu'aux traités de paix. Ses deux grands volumes, du format 32 x 41 cm., comprennent 1.340 pages, 2.641 illustrations, dont 148 en couleurs, et 17 cartes. Les six maréchaux de France ont été unanimes à présenter cet émouvant livre d'images, à son apparition, comme l'ouvrage le mieux fait pour faire comprendre la guerre. C'est aussi le seul qui reconstitue avec une fidélité entière, parce qu'il est exclusivement composé de documents photographiques, une époque trop considérable et trop chargée de souvenirs pour ne pas être d'une constante actualité. Luxueusement relié, *l'Album de la Guerre*, qui a déjà recueilli 160.000 souscriptions, est vendu aux conditions suivantes valables pour la France : 350 francs payables comptant ou bien 400 francs payables 40 francs tous les deux mois. Port et emballage gratuits.

L'ILLUSTRATION, 13, rue Saint-Georges, PARIS (9^e)

L'American Legion,
La Fédération Nationale des Anciens Combattants des Chemins
de fer de France et des Colonies,
La Fédération des Chasseurs à Pied,
L'Association des Anciens Combattants du Magasin du Louvre,
La XIII^e Section de l'Union Nationale des Combattants,
L'Amicale des Officiers de réserve de cavalerie,
L'Amicale des Chasseurs Alpins,
L'Amicale des Officiers belges en France,
La Fédération Nationale des Associations de Mutilés et Anciens
Combattants,
L'Union Nationale des Combattants de Levallois-Perret,
L'Union Nationale des Combattants de la région parisienne,
Le Souvenir du XV^e,
Les Vétérans des Armées de 1870-1871,
La Coloniale,
Les Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr,
La X^e Section de l'Union Nationale des Combattants,
Les Poilus d'Orient,
La XVI^e Section de l'Union Nationale des Combattants,
La XX^e Section de l'Union Nationale des Combattants,
Les Officiers Mutilés,
L'Association parisienne des Anciens Combattants victimes de la
Guerre,
L'Union Nationale des Combattants d'Aubervilliers,
Les Croix de Feu,
Les Anciens des chars d'assaut,
Les Grands Mutilés,
Djellaba,
La XVIII^e Section de l'Union Nationale des Combattants,
La Fédération des Anciens Combattants belges,
Les Evadés de la Grande Guerre,
L'Association des Dames françaises de la Croix-Rouge, etc., etc.,
etc., etc.

En outre, la garnison de Paris avait envoyé des délégations du 46^e Régiment d'Infanterie, des 23^e et 21^e Colonial, du Régiment des pompiers de Paris. L'École militaire de St-Cyr était également représentée.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Cahouet, curé de Somme-Py et desservant de la crypte du monument aux morts de Navarin. Après l'évangile, Mgr Tissier, Evêque de Châlons, monta en chaire. Il n'eut qu'à laisser parler son cœur en évoquant ses souvenirs de guerre et ses visites nombreuses parmi les tombes des morts de Champagne, pour émouvoir les assistants et leur pro-

poser les plus pieuses résolutions, dans le magnifique discours qu'on a lu plus haut.

A l'élévation, les tambours et clairons de la *Vaillante de Belleville* sonnèrent « aux Champs », ce qui jeta au cœur des assistants la plus vive émotion.

Des dames quêteuses, accompagnées par des Officiers ont bien voulu passer dans les rangs de la nombreuse assistance et apporter ainsi à l'Association du Souvenir un supplément de ressources qui l'aidera à accomplir les travaux proposés pour l'Ossuaire. La quête fut faite par Mmes : Baronne Lejeune, Cochin, Comtesse de Martinprey, de Longuemare, Desmousseaux de Givré, accompagnées par le Capitaine Daru, le Capitaine du Vigier, le Capitaine Francis Jacques (de l'armée américaine) et le lieutenant Chezel. A la tribune, la quête fut faite par Mme Macon, accompagnée par M. Caquet.

La cérémonie, qui s'est déroulée dans le plus grand recueillement, s'est terminée par l'absoute donnée par Mgr l'Evêque de Châlons, assisté de M. l'abbé de l'Epinois, vicaire de Sainte-Clothilde.

Pendant la cérémonie, les orgues furent tenues par M. Meunier, et la messe de Léo Delibes a été exécutée avec le plus grand talent par la chorale de Saint-Louis des Invalides, sous l'habile direction du sergent Laloy, grand blessé de guerre qui, de sa petite voiture où il est immobilisé, a encore le courage de servir la cause de la musique sacrée.

Un quatuor à cordes soutenait les chants de son harmonie grave et recueillie et fit ressortir toutes les qualités orchestrales de l'œuvre de Léo Delibes. Les solistes de la chorale, Mlle Merlin et le Colonel Faures, furent particulièrement remarqués par la chaleur de leur voix et leur science de l'exécution. L'ensemble fut exécuté avec le goût le plus parfait dans le ton qui convenait admirablement à la cérémonie et au lieu où elle se déroulait.

LA CÉRÉMONIE DE LA FLAMME

Ces deux journées d'étude et de pieuses cérémonies en souvenir de nos morts se terminèrent par la cérémonie de la flamme. Rien n'est plus émouvant que de se retrouver, au milieu du bruit toujours grandissant de la capitale, sous l'arche monumentale de l'Étoile qui est bien le seul tombeau digne du soldat inconnu qui repose sous sa dalle de granit, symbolisant le souvenir vivant de

Les plus finies...

D'UNE conception très heureuse, faites d'aciers hors pair, les machines à écrire ROYAL bénéficient, de plus, d'un ajustage ultra-précis et ne quittent l'usine qu'après avoir subi 134 contrôles portant jusque sur les plus infimes détails.

ROYAL

TRADE MARK

28, PLACE S^T-GEORGES
 TRUDAINE 17-24
 61-75 PARIS

Published Malabar at Vercy



tous ceux qui, au cours des quatre années de guerre, sont disparus dans la mêlée sans même que l'on puisse marquer d'une croix l'endroit où ils sont tombés. L'Arc de Triomphe se dresse lumineux et chaque détail de son architecture grandiose se dessine dans la nuit. Sous la pluie qui tombe en rafales, un groupe s'est formé, ce sont les pères, les mères, les veuves et les orphelins de soldats tombés en Champagne qui sont là, attendant la minute où la flamme doit être ranimée. Le Général Gouraud passe au milieu d'eux, donnant à chacun une parole de sympathie et de réconfort, puis le cortège se forme et suivant le drapeau de la Flamme, il se dirige vers la tombe du soldat inconnu. Pieusement les têtes se découvrent, les femmes se signent et, dans une minute de recueillement, chacun pense aux siens devant la tombe de celui qui symbolise tous les sacrifices. Le Général Gouraud remet l'épée, dont la pointe doit faire tourner le disque qui ranimera la flamme, à Mme la Générale Labit, mère du Capitaine Labit mort en Champagne, et à une veuve de guerre; toutes les deux, unies dans la cérémonie comme elles le sont dans la douleur, firent le geste symbolique. La flamme jaillit plus vive, éclairant de sa lueur blanche les vieilles pierres de la tombe en même temps que les figures douloureuses de ceux qui sont penchés au-dessus du soldat inconnu. Encore une minute de recueillement et chacun se retire pour signer sur le Livre d'or de la Flamme, pendant que les mains se serrent et que l'on se donne rendez-vous à l'année prochaine.

Cette simple cérémonie attire tous les ans beaucoup de membres de l'Association du Souvenir qui, pour passer seulement cet instant auprès du soldat inconnu font quelquefois un voyage très long. Nombreuses, en effet, étaient les personnes venues de province qui ne veulent pas manquer d'apporter ainsi tous les ans leurs pieux souvenirs et leurs prières sur la tombe de celui qui représente tous les soldats disparus.

Leurs dernières lettres

Dans nos précédents bulletins, nous avons fait paraître quelques lettres écrites par ceux qui sont tombés en Champagne.

Ces lettres, comme l'écrivait le Maréchal Foch dans la préface du livre *La Dernière Lettre*, « montrent de façon touchante l'esprit idéal et pur dans lequel ce sacrifice a été fait; c'est un monument de plus à la gloire impérissable du Soldat français. »

Nous avons élevé en Champagne un monument grandiose à la mémoire de nos morts, donnons à cette œuvre de pierre une réplique

plus émouvante encore en reproduisant les lignes écrites dans la tranchée à la veille du suprême sacrifice.

Pères, mères, veuves, orphelins, continuez à nous envoyer copie des documents que vous conservez pieusement. Nous les ferons paraître dans nos prochains bulletins, en hommage à ceux qui ne sont pas revenus et en exemple à ceux qui ne doivent pas oublier.

Lettre écrite par Albert-Charles Tauzin, 12^e Cuirassiers à pied, blessé mortellement devant la Pompelle, le 19 décembre 1917, décédé sept jours après à l'ambulance du front, château Pommery, à Chigny-les-Roses (Marne).

Le 25 décembre 1917.

Mon petit papa chéri,

Ma bonne petite maman chérie,

Je ne vous verrai plus, mais je veux que vous sachiez, encore une dernière fois, que vous étiez ce que j'ai de plus cher au monde et que je vous ai aimés jusqu'à la dernière minute.

Albert TAUZIN.

Lettre écrite par André Breval, tombé au champ d'honneur, le 24 janvier 1916.

19 janvier 1916.

Ma chère maman,

Je t'envoie cette petite chose que j'ai faite ce soir en pensant beaucoup à toi. Je ne t'ai jamais donné de vers; ce sont les premiers; garde-les bien. Je les aime encore qu'ils soient médiocres, mais je les pense et cela me suffit.

Ma mère, il fait un soir triste et pénible et noir,
La solitude est âpre et monotone...

Je rêve doucement, et puis, soudain, m'étonne
De l'image qui naît et qui rit dans le soir...

Je regarde et lui ris à mon tour... C'est toi-même,
C'est toi dans le petit chez nous... sous l'humble toit
Je te revois gaiement réelle... C'est bien toi.

Ma mère, une bien vieille amie à moi que j'aime,
Je t'évoque là-bas sous la lampe... Il est tard...

J'évoque ton image, et joyeux m'en pénètre.

Tu travailles... tu lis... tu couds... Ton cher regard
S'absorbe en tout... médite et s'attache... Peut-être
Cherches-tu dans ton cœur encore une bonté?

Déjà, vois-tu, je ne me sens plus attristé :

Je pense à toi qui n'as pas de vérité feinte,

Je pense à toi qui dois m'attendre impatiente,

Je pense à toi plus chère encore dans l'attente,

Oh! ma maman, je crois en toi, ma bonne sainte.

André BRÉVAL.

TOUT POUR TOUS

AU FAMILISTÈRE

(1250 SUCCURSALES)

La Maison d'Alimentation à Succursales la plus importante de France

Notre Pèlerinage Annuel

Inauguration de l'Ossuaire de Navarin

Dimanche 28 Septembre 1930, sous la Présidence d'Honneur du Général Gouraud

Pour la huitième fois, le 28 septembre prochain, nous irons, accompagnés du général Gouraud, célébrer la mémoire de nos glorieux morts des armées de Champagne, à l'endroit même où ils sont tombés.

Cette année, par une innovation dont certainement les pèlerins nous sauront gré, le pèlerinage suivra deux itinéraires différents, afin de permettre aux familles des morts de Champagne de se rendre vers les lieux où des souvenirs chers les attirent plus particulièrement. Nous ne saurions trop engager tous les membres de notre Association et tous ceux qui n'ont pas encore oublié qu'il y a eu la guerre, à participer à ce pèlerinage. L'itinéraire, préparé avec le plus grand soin, permet d'offrir aux pèlerins un maximum d'intérêt avec le minimum de frais, mais on ne doit pas considérer seulement l'intérêt que présente ce pèlerinage, il faut bien se pénétrer de cette idée que c'est aussi un devoir à accomplir. Chaque année une cérémonie est célébrée pour les morts et des cimetières sont visités. C'est l'occasion d'apporter à ceux qui sont tombés sur cette terre de Champagne l'hommage de notre souvenir sur les lieux mêmes où ils ont combattu. C'est un devoir pour les survivants de la guerre de garder le souvenir de ceux que nous avons vus mourir à nos côtés et de leur témoigner, chaque fois que nous le pouvons, la fidélité de cette affection qui nous unissait quand, tous ensemble, nous étions face à l'ennemi dans la tranchée. Qui sait si, parmi eux, il n'en est pas qui, complètement oubliés, attendent le réconfort du souvenir que nous pouvons leur apporter au cours d'un de nos pèlerinages, au moment où nous nous recueillons quelques instants sur leur tombe. Un autre devoir incombe également aux familles des anciens combattants, c'est celui de profiter des pèlerinages pour conduire à l'endroit où ils ont combattu, leurs enfants, en particulier leurs grands fils, pour leur donner sur les lieux mêmes de la bataille une idée plus exacte de ce que fut la guerre et de ce que furent les souffrances de ceux qui l'ont faite. C'est une grande leçon de choses qui ne peut être que profitable aux fils qui grandissent et en même temps à la patrie qui a besoin qu'on lui forme des hommes et des caractères.

Les deux itinéraires de notre huitième pèlerinage seront les suivants :

CHALONS :

1^{er} itinéraire

Suippes.
Auberive.
Saint-Martin-l'Heureux.
Moronvillers.
Saint-Martin-l'Heureux.
Cimetière de Somme-Py.

Monument de Navarin.

Souain.
Suippes.
Châlons.

2^e itinéraire

Lépine-Tilloy-Bellay.
Somme-Tourbe.
Le Marson-Minaucourt.
Massiges.
Mesnil-les-Hurlus-Tahure.
Cimetière de Somme-Py.

1^{er} ITINÉRAIRE

Suippes, Saint-Hilaire-le-Grand, où une messe sera célébrée pour nos morts. Puis nous passerons à Auberive-sur-Suippes, d'où la vue s'étend sur l'Épine de Vedegrange, qui fut l'un des points les plus disputés du secteur, Vaudesincourt, Dontrien, Saint-Martin-l'Heureux, Moronvillers; et là un arrêt permettra aux pèlerins de faire l'ascension d'une partie des Monts de

Champagne dont les crêtes dominant Moronvillers, le Téton, le Casque, le Mont-Haut; les bons marcheurs pourront même atteindre les pentes du Mont Cornillet et visiter ce secteur, qui a conservé son aspect de bataille. L'herbe ne pousse plus, les tranchées sont encore intactes. La bataille a été si rude à cet endroit qu'il semble qu'elle ait vaincu la nature. On remarque encore des réseaux de fil de fer, des organisations de défense et des trophées de guerre. Du Mont Haut, on aperçoit dans la direction du nord-est l'observatoire de Blanc-Mont, du haut duquel Guillaume II suivit la bataille du 14 juillet 1918, qui, dans sa pensée, devait être la victoire, et qui, en réalité, grâce à l'initiative du commandement et au courage des soldats de France, fut le commencement de sa défaite.

Nous reviendrons ensuite, par la même route, sur Saint-Martin-l'Heureux, puis en suivant la voie ferrée par Saint-Souplet et Somme Py jusqu'au cimetière. Sur cette route était établie la ligne de réserves que les armées allemandes occupèrent pendant près de quatre années.

Au cimetière de Somme-Py, tout le monde réuni, une cérémonie aura lieu en souvenir des morts nombreux qui y reposent. Puis, le pèlerinage, maintenant au complet, continuera sur Navarin où, au monument si cher à notre Association, une cérémonie aura lieu dans la soirée pour l'inauguration de l'Ossuaire, et nous regagnerons Châlons par Suippes, après avoir visité le cimetière militaire de Souain.

2^e ITINÉRAIRE

Lépine, en passant, nous saluerons la glorieuse basilique, en nous rappelant les instants pieux que nous y avons passés lors du pèlerinage de l'année dernière. Puis, nous traverserons Tilloy-Bellay, Somme-Tourbe, Minaucourt. Une messe sera célébrée en l'église de Minaucourt pour nos morts, en présence du Maire et du Conseil Municipal, qui ont tenu à s'associer à notre fête du Souvenir. Ensuite, nous arriverons au Marson, où nous retrouverons des souvenirs émouvants au cimetière des Coloniaux et au pont de Minaucourt. De là, nous irons revoir encore la Main de Massiges et toutes les organisations de ce Secteur, où se déroulèrent des combats terribles pendant toute la guerre et où nous avons laissé tant des nôtres. Nous continuerons par la Ferme de Beauséjour et le Fortin, lieux illustres et désormais historiques, puis Mesnil-les-Hurlus, Perthes-les-Hurlus, avec les entonnoirs impressionnants; Tahure, dont le nom seul fait tressaillir tous ceux qui n'ont pas perdu le souvenir de la guerre, et enfin Somme-Py, par le Mont-Muret, qui constitua un observatoire magnifique sur tout le champ de bataille de Champagne, de Somme-Py jusqu'à Ville-sur-Tourbe. Du haut du mont Muret, nous reverrons la butte du Mesnil, Maisons-de-Champagne, dont les noms parurent si souvent au communiqué, pour descendre alors sur le cimetière de Somme-Py, où nous retrouverons les pèlerins du premier itinéraire.

CONDITIONS

I. - VOYAGE PARIS-CHALONS

Aller. — Départ de Paris : 6 h. 55. — Arrivée à Châlons : 8 h. 57.

Retour. — Départ de Châlons : 18 h. 48. — Arrivée à Paris : 20 h. 55.

Les ascendants, veuves, orphelins, qui bénéficient de la gratuité du voyage, doivent s'adresser à la mairie de leur résidence, comme il est indiqué plus bas.

Les voyageurs (amis, invités, etc.) qui ne bénéficient d'aucune réduction devront prendre leur billet aux guichets de la gare de l'Est.

Les Anciens Combattants, membres de l'Association, bénéficient au départ de Paris d'une réduction spéciale accordée par la Compagnie de l'Est.

Le prix du voyage aller et retour, avec autorisation d'emprunter les trains express, est : en 2^e classe : 65 fr. 75 ; en 3^e classe : 46 fr. 25.

Pour cette troisième catégorie de voyageurs, les billets seront pris par nos soins. Nos camarades désirant bénéficier de cette réduction devront nous faire parvenir le montant du prix du billet avec celui du prix de l'autocar indiqué ci-dessous.

II. - VOYAGE EN AUTO-CAR CHALONS-NAVARIN

Départ de Châlons : 9 h. 10.

Retour à Châlons : vers 18 h. 30.

Un service d'automobiles assurera le transport des voyageurs au départ de Châlons, moyennant les prix de :

a) 30 francs pour les Membres de l'Association;

b) 35 francs pour toutes les autres personnes.

Les adhésions, accompagnées du montant de la cotisation, devront être adressées pour le 10 septembre, délai de rigueur, à :

M. Cl. Champion, 96, avenue de Clichy, PARIS (17^e), en indiquant l'itinéraire choisi :

Itinéraire N° 1 : Châlons, Suippes, Auberive, Les Monts, etc.

Itinéraire N° 2 : Châlons, Lépine, Minaucourt, Massiges, etc.

La liste d'adhésion sera close pour tous, le 10 septembre au soir.

Il ne sera pas tenu compte des adhésions qui nous parviendraient non accompagnées du montant de la cotisation (30 ou 35 fr.).

En raison des engagements que nous avons avec l'entrepreneur de transport, aucun remboursement ne sera effectué pour les places non occupées.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Il est instamment recommandé d'apporter un repas froid.

La halte-repas ayant lieu à Massiges, au lieu dit « Le Balcon », pour le premier itinéraire, et pour le deuxième à Moronvilliers, aucune cantine n'est prévue. Nous recommandons d'apporter vivres et boissons.

Il est bien recommandé aux pèlerins, pour faciliter la tâche des organisateurs et pour éviter toute perte de temps dans un parcours minutieusement réglé, de prendre et de conserver dans les voitures la place qui leur aura été désignée. Toutes les voitures sont très confortables, toutes les places sont bonnes.

Pour la visite du champ de bataille, il est expressément recommandé aux pèlerins de suivre les commissaires qui guideront le groupe.

Sur le terrain classé comme zone nationale, il est défendu, sous peine de poursuites judiciaires, de toucher aux objets laissés sur le sol.

Des cartes numérotées seront adressées dans la deuxième quinzaine de septembre. Pour permettre un contrôle efficace dans les cars, nous recommandons instamment de les porter ostensiblement pendant tout le temps du pèlerinage.

VOYAGES GRATUITS

Nous rappelons que la gratuité de voyage est consentie, par les Compagnies de Chemins de fer des grands réseaux, une fois par an, aux pères, mères, veuves, orphelins des militaires « Morts pour la France » de leur lieu de résidence au lieu de l'inhumation faite par les soins de l'autorité militaire, et retour.

A défaut des ayants droit directs, la gratuité de transport peut être accordée soit au frère, soit à la sœur, aîné du défunt, qui peuvent faire bénéficier de leur titre, à leur lieu et place, l'un de leurs autres frères ou sœurs.

Cette substitution est subordonnée à la renonciation des ayants droit, avec certificat médical à l'appui ou pièce équivalente attestant qu'ils se trouvent dans l'impossibilité physique ou matérielle absolue et définitive de se déplacer.

Les bénéficiaires devront remplir des formules spéciales qui leur seront délivrées par le Maire de leur localité et les adresser, dûment légalisées, à la Direction de la Compagnie des Chemins de fer de grand réseau desservant leur commune.

Les veuves, ascendants et descendants des militaires diparus peuvent également obtenir les permis annuels pour se rendre à l'ossuaire le plus rapproché du lieu mentionné sur le jugement de décès.

D'autre part, les parents des militaires « Morts pour la France » justifiant de l'attribution du pécule après jugement du Tribunal Civil, les assimilant aux pères et mères des défunts, peuvent également obtenir un permis de parcours gratuit sur production d'un extrait du jugement.

Nos Chasseurs Alpins

ont porté **le béret** à
la victoire !

les hommes de sport,
les automobilistes, les jolies femmes portent
le béret coiffure française

Le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims

Le cardinal Luçon est mort le 28 mai dernier.

Avec lui disparaît une des plus grandes figures de l'Église et de la France. Comme le cardinal Mercier, qui domine toute l'histoire de la Belgique pendant la guerre, le cardinal Luçon est un de ces hommes qui constituent les plus puissantes assises de la gloire d'une nation. Modèle de grandeur et en même temps de simplicité, de vertu sacerdotale et de patriotisme, il est pour toujours intimement lié à l'histoire de sa cathédrale, qu'il n'a pas voulu quitter alors qu'elle était victime de l'acharnement des barbares. Chaque obus qui tombait sans raison sur les pierres fleuries de sculptures, atteignait au cœur le cardinal, dont la parole de

La nouvelle de sa mort fut pour nous tous une très grande peine. Et nous aimons à nous rappeler, à l'Association du Souvenir « Aux morts des Armées de Champagne », toute la sympathie qu'il ne manquait jamais de nous manifester.

Le 8 juillet 1926, lors de notre pèlerinage, le cardinal Luçon donna l'absoute au monument de Navarin, puis en quelques mots, si simples, mais combien émouvants, il rendit un bel hommage au général Gouraud et exprima sa reconnaissance aux officiers et soldats grâce auxquels, après Dieu, on doit la victoire de nos armées.

Le cardinal évoqua les terribles combats de Champagne dont



Cliche Brunel

Le Cardinal Luçon recevant le Président de la République à l'entrée de sa Cathédrale

Prince de l'Église s'était élevée pour proclamer à la face du monde entier que rien ne pouvait justifier le bombardement de la cathédrale de Reims. Il a apporté, dans les moments les plus durs, le réconfort de sa présence et de ses paroles aux Rémois qui n'avaient pas voulu quitter leur cité martyre, leur donnant le plus grand exemple de courage tranquille et de confiance raisonnée.

Pour nous, combattants de Champagne, il fut encore davantage. Nous vénérons profondément, certes, ce noble vieillard qui « tenait », malgré tout, mais à toute notre admiration respectueuse s'ajoutait une grande affection, comme s'il avait été l'un des nôtres, et nous savions qu'il nous aimait de tout son cœur de père.

Il avait suivi toutes les phases de sa ville de Reims. Il glorifia les morts de Champagne qui ont droit à toute notre reconnaissance. « La religion et la patrie », ajouta le cardinal en se tournant vers l'entrée de la crypte de Navarin « s'inclinent vers vous. Que les leçons de leur sacrifice ne soient pas oubliées. Le monument de Navarin rappelle leur dévouement et leur héroïsme. Revenons à nos divisions intestines qui font tant de mal. »

Maintenant que cette grande voix s'est tue pour toujours, n'oublions pas ses sages conseils. Notre Association s'incline devant la tombe du cardinal de Reims et pieusement dépose à ses pieds l'hommage de notre souvenir toujours vivant.

Deux Noms

Parmi les noms des morts glorieux des Armées de Champagne, il en est deux qui méritent tout spécialement d'être tirés de l'oubli et de passer à la postérité. Ce sont ceux de deux braves du 366^e régiment d'infanterie « morts pour la France » au cours de ce « coup de main historique » exécuté près du Mont-sans-Nom, le 14 juillet 1918, à la veille même de la dernière offensive allemande.

Cette opération nous donna vingt-sept prisonniers et nous pro-

cura des renseignements d'une importance capitale sur l'attaque du lendemain.

Elle a été souvent racontée. Ceux qui l'ont menée ont pu trouver là un hommage à leur vaillance, et certains, personnellement nommés, en trop petit nombre d'ailleurs, un juste titre de fierté.

Le détachement chargé de l'affaire eut deux tués et trois blessés. Si l'on n'envisage les choses que du point de vue strictement militaire, on doit reconnaître que ces pertes étaient minimes comparativement à l'effectif engagé (cent soixante-dix hommes environ) et surtout aux résultats obtenus.

Une telle appréciation serait profondément injuste, et contraire aux sentiments que nous devons avoir pour nos morts, si elle nous amenait à oublier ceux qui sont tombés ce jour-là.

Les Annales de l'Association du Souvenir « Aux Morts des Armées de Champagne » sont particulièrement qualifiées pour recueillir et transmettre les noms du caporal Sandler et du soldat Vuillot, du 366^e régiment d'infanterie.

Le premier était de ces « grenadiers d'élite », volontaires, constitués en groupes dans tous les régiments de la 4^e armée, qui effectuèrent tant d'opérations audacieuses et dont l'histoire mériterait d'être écrite; l'autre appartenait à la 13^e Compagnie, dont deux sections participèrent au coup de main avec les « grenadiers » du régiment.

Le caporal Sandler avait déjà fait ses preuves dans des affaires précédentes, en janvier et en avril 1918, notamment, époque à laquelle, « ayant sollicité la faveur de faire partie d'un coup de main », il s'était distingué au milieu de tant d'autres « par son énergie, son audace, et son mépris du danger. »

Le 14 juillet, « brave parmi les braves », il se lance « à corps perdu dans les lignes ennemies ». Le groupe auquel il appartient a pour objectifs de gros abris situés à trois cents mètres environ dans les lignes allemandes. En entraînant ses hommes à l'attaque d'un abri que l'ennemi défend avec rage, il tombe frappé d'une balle en plein front.

Le soldat Vuillot, lui, sert un fusil-mitrailleur. Son groupe a comme mission spéciale de couvrir, au milieu des tranchées allemandes, le flanc gauche du détachement. Avec son arme, il joue donc un premier rôle dans cette tâche. Tout à l'heure, les Boches vont contre-attaquer, en vain d'ailleurs; mais l'ennemi n'est pas seulement en surface, il est aussi sous terre, dans ses abris; et bientôt une balle, venue de l'un d'eux, frappe Vuillot, à la tête lui aussi.

La mort avait également atteint le grenadier et le fusilier, celui qui avait sollicité les missions périlleuses et celui qui les accomplissait, simplement, par ordre, celui qui courait à l'ennemi et celui qui l'arrêtait.

14 juillet 1918, 21 heures!

Au jour et à l'heure où, quelques années plus tôt, vous aviez, enfants, souri aux lanternes,

Caporal SANDLER et soldat VUILLOT,

vos camarades ramenaient vos corps roulés dans une toile de tente, linceul des héros!

Vous veniez de tomber sans savoir, peut-être, la grandeur de la mission que vous remplissiez; qu'importe!

Vos paupières s'étaient closes avec l'un des chapitres de la grande guerre. Votre sacrifice était la rançon d'un succès, avant-coureur de ceux qui allaient, dès le lendemain, auréoler nos drapeaux.

Que vos noms soient connus et répétés!
Que votre souvenir demeure parmi ceux qui vénèrent les Morts des Armées de Champagne!

P.-C. HAM.

LE DRAPEAU DE L'ASSOCIATION

Notre trésorier a reçu, pour l'achat de notre drapeau, les dons suivants :

Mme Racine.....Fr.	5 »	M. Raulin.....	10 »
M. Marquet	10 »	Mme Labit.....	20 »
Mme Huberlant.....	10 »	Mme Quénardel.....	5 »
M. Ménagé.....	20 »	Mme Renard.....	10 »
M. Quignon.....	5 »	Mlle Neyer.....	5 »
Mme Lenne.....	10 »	M. Delaage.....	10 »
M. Peuble.....	10 »	M. Bourgoin	10 »
Anonyme	5 »	Mme Faerber.....	10 »
M. Commère.....	5 »	M. Cartier.....	10 »
Mme Bonte	20 »	Mme Verdier.....	20 »
M. Couloir.....	5 »	Mme Degrendel de	
Adj. Delcourt.....	10 »	Rudder.....	10 »
Mme Voiron.....	15 »	M. Laury.....	10 »
Général Eon.....	20 »	Mme Gossart.....	10 »
M. Deroubaix.....	10 »	Mme Landry.....	10 »
M. Colas.....	5 »	M. Compain.....	10 »
M. Thibaut.....	5 »	Mme Dejean.....	10 »
Mme Heuset.....	5 »	Mme Lanapaban.....	5 »
Mme Chaumonnat....	10 »	Mlle Bouisson.....	5 »

Nous adressons à ces généreux donateurs nos sincères remerciements et exprimons l'espoir que de nombreux souscripteurs se joindront à eux afin de nous permettre de réaliser le vœu formulé lors de notre Assemblée générale.

Avez-vous fait connaître à vos amis notre œuvre du Souvenir ? Oui ? Merci — Non ? faites le vite.

Lisez attentivement notre bulletin et dites-nous ce que vous en pensez.

OFFICE COMMERCIAL DE RÉALISATIONS

21 bis, rue Victor-Massé, PARIS (9^e)

Téléph. : TRUDAINE 51-15, 34-99, 65-92

Société d'Etudes Commerciales et Industrielles

Réalisation de projets, inventions, etc.

Constitution de Sociétés - Lancements - Publicité

Représentations Générales - Prêts

O. C. R.

21 bis, rue Victor-Massé, PARIS

O. C. R.

L'Ossuaire de Navarin

Parmi les 1.500.000 soldats français qui sont tombés sur les champs de bataille de 1914 à 1918, il en est qui reposent dans le cimetière de leur village, au milieu des leurs, dans le calme et la paix des campagnes, et des mains pieuses et fidèles viennent fleurir leur tombe et entretenir leur souvenir.

D'autres sont restés dans les cimetières du front où ils avaient été déposés le soir du combat et continuent de reposer sous cette terre pétrie de sang. Ils attendent, sous leur croix de bois, la visite de ceux qui n'oublient pas. Les seules fleurs qui ornent leur tombe

taines et des centaines de corps inconnus sont déposés et sont l'objet de la vénération des visiteurs. Ils ne sont plus seuls, il ne sont pas oubliés.

Pourquoi en serait-il autrement de ceux qui sont tombés sur la terre de Champagne? De Reims à l'Argonne, dans cette région qui est devenue un désert, des multitudes de soldats français reposent encore dans la terre, tant de fois remuée, des Monts, de Navarin, de Souain, de Tahure, de la Butte du Mesnil, de Massiges, de Beauséjour. L'Association du Souvenir aux morts des Armées de Champagne a pensé qu'il était dans son objet et de son devoir de donner à ceux qui sont restés encore dans la terre crayeuse un endroit où ils trouveraient le repos définitif. C'est pourquoi



Cliché Brunel

sont celles des champs que la nature attentive fait épanouir près d'eux. Les seules larmes qui coulent sur leur tertre nu sont celles d'une vieille maman ou d'une épouse éplorée venue de bien loin au cours d'un pieux et long pèlerinage.

Mais combien en est-il qui sont restés à l'endroit même où la mort les a fauchés, combien qui ont été signalés disparus! — disparus ceux qui ont été ensevelis à jamais au fond d'un abri ou d'une tranchée, écrasés par les obus et dont l'emplacement même n'a pu être retrouvé. — disparu cet agent de liaison seul, abrité dans un trou et qu'un obus venait retourner comme la charrue retourne le sillon, — disparu ce blessé qui attendait dans un boyau le brancardier et qui a été recouvert par un éboulement de la tranchée sans qu'on ait même su qu'il reposait sous cette terre foulée à nouveau. La terre regorge encore de morts par endroit et elle ne les rend comme à regret que par morceaux. Il n'est pas rare, même douze ans après la dernière bataille, de retrouver dans le Secteur de Champagne des ossements anonymes de quelques soldats disparus vers qui personne jamais ne se penche. Ils semblent poursuivis par un sort implacable qui ne veut pas leur donner de repos, — même dans la mort. De vastes et magnifiques nécropoles ont été bâties à différents points du front, à Notre-Dame-de-Lorette, à Dormans, à Douaumont, au Vieil-Armand. Dans d'immenses ossuaires, des cen-

elle a fait édifier dans la crypte de son monument de Navarin, un ossuaire qui, depuis le 2 février, date à laquelle il a été autorisé, a reçu déjà 445 corps inconnus et deux qui ont pu être identifiés. Mais l'installation de cet ossuaire est purement provisoire, et devant le nombre considérable d'ossements qui devront encore y être déposés, il doit être agrandi et achevé. C'est pourquoi l'Association du Souvenir demande à tous ceux qui liront ces lignes de l'aider à recueillir les cendres des soldats français restées encore dans les plaines de Champagne et de lui permettre de leur donner un dernier repos qui soit digne de leur sacrifice.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos biens vifs remerciements à la Cie des Forges et Acieries de la Marine et d'Homécourt, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, aux Ets André Letellier (Ciments), à la Société des Champagnes Pommery-Greno, au Journal de la Marine Marchande, aux Ets Ruggieri, aux Ets Vicat, et à MM. Martial et Armand qui déjà nous ont fait parvenir leurs dons pour l'entretien du Monument et l'aménagement de l'Ossuaire.

CIMETIÈRE NATIONAL DE SOUAIN

Désormais, nos trois couleurs flotteront en permanence au-dessus du cimetière militaire de Souain. M. Champetier de Ribes, Ministre des Pensions, a bien voulu nous faire parvenir la lettre que nous reproduisons ci-dessous.

Nous adressons à M. le Ministre des Pensions nos remerciements émus et allons continuer notre campagne pour que le drapeau français flotte tous les jours au-dessus des cimetières militaires de Champagne.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES PENSIONS

Cabinet du Ministre

Paris, le 3 juin 1930.

Monsieur le Président,

Par votre lettre du 3 mai 1930, vous avez bien voulu me demander de faire flotter en permanence le drapeau français dans le cimetière national de Souain, étant entendu que le remplacement de ce drapeau serait assuré par les soins de votre Association, chaque fois qu'il en serait besoin.

J'avais déjà envisagé de prendre pareille mesure, aux frais de l'État, pour nos cimetières nationaux; malheureusement, en raison de la dépense qu'elle devait entraîner et de la modicité des crédits dont je dispose, je me suis trouvé dans l'obligation de renoncer à ce projet.

Mais, grâce au geste de votre Association, pour lequel je vous exprime ma vive gratitude, il vous sera donné satisfaction pour le cimetière de Souain.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Signé : A. CHAMPETIER DE RIBES.

Notre bulletin s'améliore; pour lui permettre de poursuivre sa marche apportez-nous votre collaboration et envoyez-nous de nouveaux adhérents.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

C'est avec reconnaissance que nous agréons comme délégués régionaux :

M. Lucien RICHON, à Epernay (Marne).

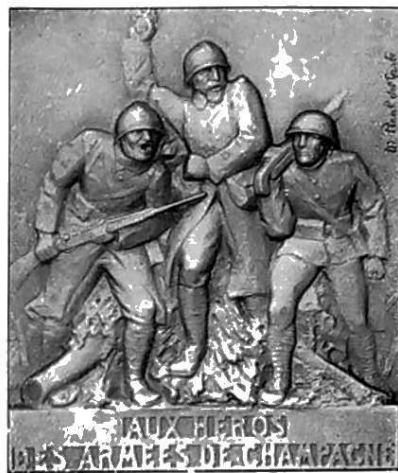
M. Henri DURET, à Beaune (Côte-d'Or).

Nous nous permettons d'insister auprès de nos amis de province pour qu'ils acceptent d'être nos représentants dans leur région.

Nos délégués ont pour mission de faire connaître notre Association, de recruter de nouveaux adhérents et de nous représenter à toutes les manifestations patriotiques organisées dans leur centre.

Notre Plaque Souvenir

Nous avons fait éditer une splendide plaque reproduisant le groupe de notre Monument. Ceux de



nos amis qui désireraient posséder ce souvenir sont priés d'adresser leur demande à notre Trésorier :

M. CL. CHAMPION, 96, Avenue de Clichy, PARIS (17^e) en joignant à leur lettre un mandat de 30 francs pour une plaque. Dans ce prix sont compris les frais d'envoi.

Le présent numéro a été tiré à 10.000 exemplaires justifiés.

SOCIÉTÉ du GAZ de PARIS

Société Anonyme au Capital
de 100 millions de francs

**Siège Social : 6, Rue Condorcet
PARIS (9^e)**